

M A I 2 0 0 8



Cahier du CEREM n°5



L'ASYMÉTRIE DANS
LES CONFLITS
CONTEMPORAINS



CENTRE D'ÉTUDES
et de RECHERCHE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE



CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE



L'ASYMÉTRIE DANS LES CONFLITS CONTEMPORAINS

AVERTISSEMENT

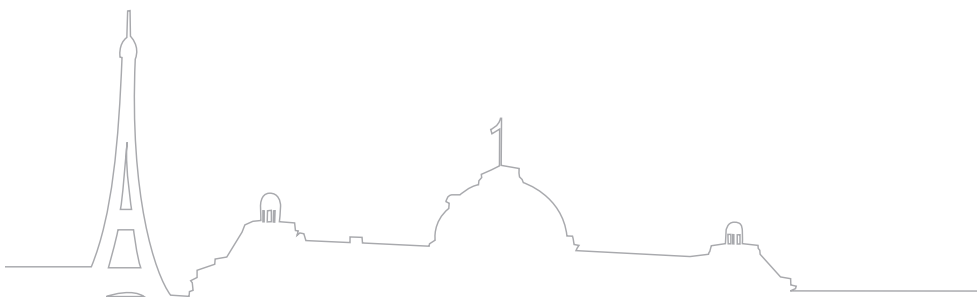
*Les opinions émises dans ce document
n'engagent que leurs auteurs.*

*Elles ne constituent en aucune manière une position
officielle du ministère de la défense*



L'ASYMÉTRIE DANS LES CONFLITS CONTEMPORAINS

Asymétrie : des origines à l'émergence d'un concept stratégique	p7
Pourquoi la pensée de l'asymétrie devient centrale dans le débat stratégique global	p11
Face aux nouvelles menaces, les réponses européennes	p23
Etude de cas : perception et réponse des ONG à l'asymétrie en Afghanistan	p33
Asymétrie : un jeu d'acteurs	p41
Conflits du Kosovo : illustration de stratégies asymétriques	p51





L'ASYMÉTRIE DANS LES CONFLITS CONTEMPORAINS

Cet écrit vient clore le séminaire de recherche sur l'asymétrie.

Dirigé par le capitaine de corvette Colomban Lebas chercheur au CEREM, il rassemblait les experts suivants :

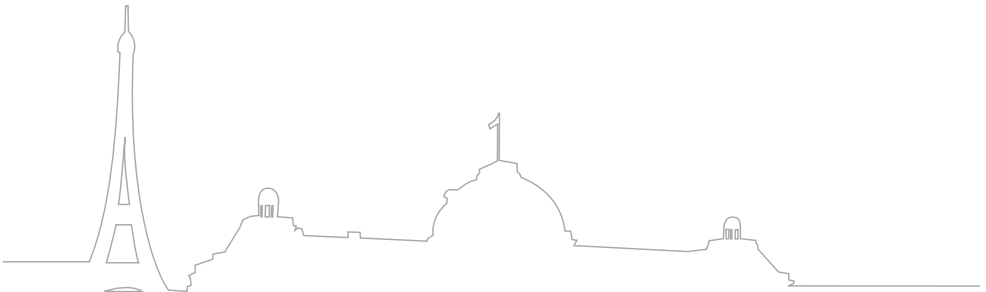
- Emmanuel NAL, assistant de recherche au CEREM.
- Saïda BEDAR, chercheur au CIRPES (Centre Interdisciplinaire de Recherches sur la Paix et d'Etudes Stratégiques) de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales).
- Emmanuel DUPUY, président de l'Institut Prospective et Sécurité de l'Europe (IPSE), responsable du Pôle Relations Internationales du Cabinet d'Ingénierie Stratégique pour la Sécurité (CI2S), Chercheur associé au Centre de Droit Pénal International et d'Analyse des Conflits (CDPIAC, Université Toulouse 1), enseignant associé à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.
- Sonia JEDIDI, docteur en géographie, spécialité géopolitique, enseignante à Paris VIII (département de Science Politique) et à l'Université Saint Quentin en Yvelines (département de géographie), membre du comité de rédaction de la revue Hérodote.
- Eric LAVAL, lieutenant-colonel de l'armée de terre, en fonction à la cellule d'études prospectives de l'état-major de l'armée de terre, chargé de cours au cycle franco-allemand de l'Institut d'études politiques de Paris.
- Arta Seiti, doctorante en sciences sociales auprès du LAIOS (Laboratoire d'Anthropologie des Institutions et des Organisations Sociales) et à l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales).

Avertissement

Ce document est le recueil des travaux effectués suite à un séminaire de recherche qui a eu lieu entre février et mars 2007.

Ces pages n'expriment pas un point de vue officiel.

Certains documents sont des essais de chercheurs et peuvent contenir des allégations d'auteur ; ils sont néanmoins conservés pour enrichir le débat.



L'ASYMÉTRIE : DES ORIGINES À L'ÉMERGENCE D'UN CONCEPT STRATÉGIQUE

NOTES

par Emmanuel Nal

Un concept stratégique renouvelé par la Guerre du Golfe

Pour comprendre le concept d'asymétrie, il est important de revenir aux circonstances qui l'ont remis au cœur de l'actualité. Dans les derniers mois de l'année 1990, la tension est maximale avec l'Irak ; et les nations engagées aux côtés des États-Unis préparent leurs opinions publiques à une offensive terrestre à l'expiration de l'ultimatum du 15 janvier 1991 ; le combat sera âpre et coûteux en vies humaines chez les Alliés qui affronteront une armée présentée comme la quatrième du monde. Or, l'offensive va se dérouler en deux phases : 1 000 heures de campagne aérienne pour 100 heures d'offensive terrestre/aérienne ; elle sera arrêtée par décision politique et non du fait de l'ennemi.

La surprise des observateurs et experts a été totale. On se préparait à une guerre classique, mais la grande facilité de la progression alliée a déjoué les pronostics les plus optimistes. Par opposition à la guerre classique caractérisée par un équilibre des forces, on a donc adopté le qualificatif de "guerre atypique" pour consacrer le caractère exceptionnel de ce conflit et le fait qu'il n'y avait à ce titre, rien à en apprendre.

Les crises survenues par la suite ont infirmé le caractère présumé exceptionnel et "atypique" de l'offensive en Irak, en rendant nécessaire une conceptualisation de l'évolution des conflits.

En France, cette conceptualisation se décline selon trois référents : symétrie, dissymétrie et asymétrie, appliqués à trois facteurs : l'importance de l'enjeu du conflit, les moyens mis en œuvre, la culture et le système de valeurs. L'État-major de l'armée de terre française (*in* Les engagements futurs des forces terrestres, EIAT, 2001) donne les définitions suivantes :



- La symétrie caractérise une similitude dans les objectifs de guerre poursuivis, les moyens humains et techniques mis en œuvre (au niveau qualitatif et quantitatif) et les modes d'actions (en incluant les valeurs morales qui prévalent à leur emploi).
- La dissymétrie va traduire un déséquilibre au niveau de la performance des moyens employés (ce qui inclut aussi un déséquilibre quantitatif).
- L'asymétrie traduira pour sa part une différence radicale au niveau des trois facteurs relevés ci-dessus et qui se manifeste dans les manières d'agir et de réagir, du fait de l'hétérogénéité des valeurs morales ou des modes d'actions.

Conclusion : au XXI^e siècle, le conflit dans sa forme "symétrique" est voué à la disparition. Les modèles du genre (les deux guerres mondiales, la guerre froide) ont abouti à de l'enlèvement et à de l'incertitude, ce qui pousse aujourd'hui des belligérants (de moins en moins conventionnels) à introduire de l'asymétrie. Il en va d'ailleurs de même en cas de stratégie dissymétrique : l'adversaire mis en situation de faiblesse cherchera moins à surenchérir dans la dissymétrie (cas de la guerre froide) qu'à introduire une asymétrie. L'asymétrie est autant de l'ordre de l'information que de celui des forces ; en cela elle est pratiquée de très longue date. Mais le développement technologique accéléré a conduit à redéfinir le concept d'asymétrie qui doit inclure ce progrès.

Asymétrie positive et asymétrie négative : les différences de l'acception anglo-saxonne

Le terme *d'asymmetry* apparaît officiellement en 1995 aux États-Unis, relevé par Steven Metz (Steven Metz and Douglas V. Johnson II, *Asymmetry and US military strategy : definition, background and strategic concepts*, janvier 2001). Le sens est alors très limité : il désigne l'opposition entre forces de milieux différents, air contre terre, air contre mer, par exemple.

En 1997, la *Quadrennial Defense Review* en fera le synonyme de "non conventionnel". La réflexion est fondée sur l'idée que les ennemis des États-Unis ne chercheront plus à s'opposer à eux de manière frontale mais indirectement. Dans la continuité de ce raisonnement, la *Joint Strategy Review* de 1999 met en forme une définition de l'asymétrie, expliquant qu'il s'agit "de contourner ou de saper les points forts tout en exploitant les faiblesses par l'emploi de méthodes qui diffèrent significativement de celles escomptées ; (...) elles visent généralement à obtenir un impact psychologique majeur affectant la volonté, capacité d'initiative ou liberté d'action de l'adversaire". Remarquons que les Anglo-Saxons traduisent asymétrie et dissymétrie sous le même vocable



d'*asymmetry* ; cette nuance dépasse le cadre linguistique en ce qu'elle suggère un peu plus que tout conflit ouvert tend vers l'asymétrie.

Ajoutons-y encore quelques autres nuances lexicales : on parlera volontiers d'asymétrie positive lorsqu'elle est l'occasion d'un progrès technologique et d'asymétrie négative lorsqu'elle est l'occasion d'une disproportion régression dans les moyens employés. Constatant l'avantage que constitue l'avance technologique sans équivalent des États-Unis, le général Fogleman estime ainsi que son pays doit s'engager dans "ce concept qui force nos capacités militaires sophistiquées à réaliser les objectifs militaires des États-Unis en appliquant ce que j'aimerais désigner comme une stratégie de force asymétrique" assurant de ce fait la promotion de la stratégie d'asymétrie positive.

Il faut encore différencier asymétrie négative et anti-asymétrie, à l'instar de John T. Correll dans *Air Force Review*, (avril 1996, vol. 79-n°4, *The New American Way of War*) l'asymétrie négative est par exemple le fait de subir une campagne aérienne sans pouvoir s'y opposer. L'anti-asymétrie vise quant à elle à limiter les conséquences d'un bombardement aérien par l'utilisation de techniques de camouflage.

Conclusion

L'asymétrie ne doit plus être entendue comme un équivalent de l'expression "stratégie du faible au fort", même si cela a pu être le cas par le passé. Certes, l'asymétrie apparaît souvent de façon immédiate comme la voie naturelle empruntée par ceux qui ne peuvent répondre à une surenchère dissymétrique et qui ont tout intérêt à modifier le contexte moral et la nature des moyens employés.

Ce changement, tel que l'emploi de kamikazes par l'armée japonaise ou de V1 et V2 par l'armée allemande pendant la deuxième guerre mondiale, voire même l'emploi de l'arme atomique par l'armée américaine peut, pendant un temps au moins, renverser les rapports de forces. Il oblige l'adversaire à s'adapter, plus ou moins facilement selon ses moyens ou ses valeurs morales. Ce déplacement crée une rupture de rythme dans la stratégie. Mais en l'intégrant au *new american way of war* les États-Unis ont associé l'asymétrie à leur avancée technologique et ainsi à une valeur, positive en l'occurrence. Les attentats du 11 septembre 2001 sont venus rappeler que personne n'avait le monopole de l'asymétrie, ce qui a conduit le Pentagone à différencier asymétrie positive, fruit d'un effort technologique innovant, et asymétrie négative qui transforme un avion en missile par le biais d'un terroriste armé d'un couteau.



À la promotion du modèle asymétrique a donc succédé une campagne visant à la plonger dans le discrédit.

Mais en tant que stratégie de rupture et de surprise, l'asymétrie peut-elle être moralisée ? Une telle démarche semble pour le moins contradictoire. Pour lors, le plus important reste de comprendre les perspectives de l'asymétrie pour essayer d'anticiper les effets qu'elle aura sur le débat stratégique.



POURQUOI LA PENSÉE DE L'ASYMÉTRIE DEVIENT CENTRALE DANS LE DÉBAT STRATÉGIQUE

NOTES

par Saïda Bédar

1. La dimension stratégique de l'asymétrie : la combinaison de l'apport d'une révolution technique et d'une nouvelle configuration géostratégique plus ouverte.

L'asymétrie en stratégie renvoie au recours à des capacités (vision, systèmes d'armes, concepts opérationnels, tactiques, techniques et procédures, doctrines et entraînement) et à la manœuvre dans le temps et l'espace qui évitent l'affrontement forces contre forces homothétiques, frappent les faiblesses tout en évitant les forces et recourent à toutes formes de ruses, effets de surprise et déstabilisation compris hors du champ de la guerre, voire hors du champ de la loi et de la morale. L'asymétrie n'est pas un nouveau concept stratégique, mais il revêt une nouvelle acception dans un nouveau contexte stratégique et selon des nouvelles techniques.

Les modes d'action asymétriques sont sans aucun doute les modes opératoires les plus usités au cours de l'histoire du conflit armé. En effet, hormis certaines configurations historiques (de type guerre totale, du temps des armées nationales de masse et de la guerre industrielle tendant vers la massification et l'attrition), la stratégie se fonde rarement sur la supériorité dissymétrique, ce n'est pas le plus fort technologiquement et quantitativement qui assuré de gagner. L'asymétrie est le cœur de la stratégie des grandes puissances d'aujourd'hui qui tentent de sortir leurs systèmes (structures de forces mais aussi doctrines, pensées et visions) de la configuration industrielle pour les faire évoluer - transformation/adaptation, RMA (*Revolution in military affairs*) qui est le modèle des Etats-Unis, de l'Alliance atlantique, de la Russie et de la Chine, la France (PP30) a un référent plus large la "révolution stratégique" - vers le schéma industrialo-informatiel,



NOTES

1. Rappel : La globalisation est un processus d'intégration du système mondial dans un contexte de mutations des échanges et des espaces sociaux. La "révolution de l'information" permet la rapidité des flux (capitaux, biens, idées et personnes) ; l'extension des réseaux des firmes multinationales ; le développement des blocs commerciaux régionaux et la libéralisation du commerce international. En tant que nouveau mode de production et de communication la globalisation a généré une nouvelle division internationale du travail favorisant le transfert de technologie et les effets de rattrapage des nations émergentes. Ce nouveau mode se caractérise par le "technocapitalisme", fondé sur la compétition par la connaissance et l'anticipation, incitant à l'innovation rapide du management et des technologies, et par la mise en réseau entre firmes, multipliant ainsi les effets de l'innovation et la réduction des coûts par des arrangements d'externalisation, des joint-ventures, et des alliances pour la recherche.



exploitant les modèles optimisant la connaissance et l'exploitation de l'information en temps réel. La transformation stratégique structurelle vise à l'optimisation des processus, des systèmes et des concepts, afin d'assurer l'avance et la supériorité sur les compétiteurs pairs et à limiter les facteurs *anti-access*. Le développement d'une stratégie asymétrique totale (acquisition de la supériorité par l'*asymétrisation* de sa stratégie mais également neutralisation des stratégies asymétriques adverses) dépend de l'exploitation d'une double révolution et de l'adaptation de celle-ci, à savoir : la globalisation et la "révolution de l'information". En ce sens, le concept français de "révolution stratégique" semble plus adéquat qu'une limitation au champ militaire.

La globalisation¹ est un processus d'intégration du système mondial qui contraint les États à la réforme. La globalisation renforce l'interdépendance par la recomposition des configurations sociales et géographiques (*socios-patiales*) : agglomération des espaces de production pour la recherche d'économies d'échelles, infrastructures transnationales de la connexion logistique, informationnelle, énergétique ; diffusion transnationale des processus de développement et d'applications technologiques. Elle renforce également l'intégration par de nouveaux modes d'emprise politiques et sécuritaires - redéfinition des normes et pratiques politiques -, et donc de la décision à partir des territoires (les voies de communication, les zones de production transnationale, les regroupements régionaux, les relations inter-mégapoles, etc.), et non plus seulement à partir des limites administratives et juridictionnelles nationales. Mais en remettant en cause la structure institutionnelle interétatique et les équilibres géopolitiques issus de l'ère industrielle, la globalisation crée un espace structurel en devenir que les acteurs-puissances tentent aujourd'hui d'influencer selon leurs normes et intérêts, voire de préempter par des positions de forces de type "fait accompli". Les stratégies indirectes et la "diplomatie violente" du temps de la guerre froide persistent mais avec des effets d'escalade de la préemption qui peuvent impliquer une course aux capacités, non plus termes à termes mais avec la recherche de ruptures stratégiques et de sauts technologiques, et une course à la supériorité asymétrique et à l'*anti-access*.

Inévitablement l'exercice des rapports de force internationaux devient plus complexe. Les États globalisés (les plus puissants, ceux qui tendent à être *agenda setters/policy makers*) doivent investir (contrôler et sécuriser) des champs socio-spatiaux plus larges. La nouvelle configuration de la sécurité collective internationale, la sécurité globale, a pour problématique la gestion des frictions et risques de ruptures socio-spatiales - dans les "zones grises" territoriales (régions peu contrôlées et peu développées, potentiellement sanctuaires des insurrections et groupements criminels) et politico-juridiques (les nébuleuses

criminalité/terrorisme/services de renseignement), et dans les zones de sécurisation complexe (les infrastructures critiques, les lignes de communication et d'approvisionnement trancontinentales, les continuums environnementaux). Si on ajoute au tableau des rapports d'interdépendance, voire d'intégration économique croissants, on comprend que les modes d'action stratégiques ne seront plus fondés sur des logiques de posture dissuasive et/ou d'affrontement symétriques. Les modes d'action seront plus flexibles, adaptatifs, indirects et anticipatoires et viseront à influencer les options possibles des concurrents/adversaires. Le cœur de ces stratégies est l'*intelligence* (renseignement et contre-renseignement, information, connaissance, savoir) et les instruments classiques de la coopération interétatique (diplomatie, application des traités, contrôle de l'armement, vérification et *confidence building*, alliance, coopération militaire/sécuritaire) seront surdéterminés par les capacités à l'*intelligence*.

2. Les visions française, américaine, chinoise et russe de l'asymétrie

La France

La pensée de l'asymétrie s'est développée dans des cadres stratégiques variés en France, notamment celui de la manœuvre aérienne (la France est pionnière dans le domaine de l'attaque aérienne et garde la supériorité jusque dans les années 1930), celui de la contre-insurrection (guerres coloniales et opérations expéditionnaires postcoloniales), et celui du nucléaire (la dissuasion "tous azimuts"). Cette pensée de l'asymétrie est aujourd'hui remise en perspective par le nouveau contexte stratégique, les risques et les menaces émergents. Cependant si des ajustements pour sortir de la mentalité néoguerre froide (la défense territoriale face à la déferlante d'une offensive du Pacte de Varsovie) sont nécessaires, il n'est pas certain que la doctrine de dissuasion nucléaire tous azimuts (faibles ou forts) ou que les méthodes contre-insurrectionnelles soient à réviser de fond en comble. Contrairement aux Américains, et dans une moindre mesure aux Russes, les Français n'ont pas enfermé leur pensée stratégique dans des schémas séquentiels et démesurés d'escalade vers le spasme nucléaire, de bombardement stratégique et de surinvestissement dans la recherche de la force décisive (*overwhelming force*) jointe à une course aux armements portant sur la quasi totalité des catégories des armes. Moins contaminée par la mentalité guerre froide et sans avoir subi les effets inflationnistes du complexe militaro-industriel, la France n'a pas n'est pas sujette aux mêmes dysfonctionnements que les États-Unis, c'est-à-dire une bureaucratie peu encline à la réforme, quatre forces armées autonomes qui sont encore loin de



l'interarmisation, des collusions politico-industrielles, des arbitrages difficiles entre modernisation et transformation qui aboutissent à une demande de budget de 730 milliards de dollars pour l'année 2008 ! Elle n'a pas subi les mêmes effets d'acculturation stratégique. Cette vision organique tactico-opérationnelle visant par des effets de frappe cumulatifs contre les systèmes ennemis à obtenir des effets stratégiques aboutit à la chimère politico-militaire du *shock and awe*, la terreur/dissymétrie conventionnelle qui va faire plier l'adversaire.

Il n'en demeure pas moins que la France doit aujourd'hui réévaluer son patrimoine stratégique à la lumière des paramètres contemporains et des tendances prospectives. C'est le rôle du format 2015 et du Plan Prospectif sur 30 ans (PP30). La France doit prendre en compte la complexité de l'ordre global émergent, le libre accès commercial aux technologies avancées, la prolifération des armes de destruction massive, la menace et le risque de collusion des menaces criminelles et terroristes transnationales. Elle doit aussi pouvoir conserver son avance technologique, la capacité d'intégration des nouvelles technologies aux applications militaires demeurant aujourd'hui la garantie pour les États technologiquement avancés de rester dans le haut de la division internationale du travail.

Le PP 30 (synthèse partiellement publique et réactualisée chaque année) énonce la nécessité de développer des systèmes assez agiles pour s'adapter à des adversaires "aux logiques complexes et qui agissent au travers de modes d'action renouvelés (contournement de défenses, exploitation de vulnérabilités). (...) D'une manière générale, les systèmes de forces, quel que soit leur cadre d'emploi (national ou coalition de circonstance), doivent être équipés, organisés et entraînés afin d'établir la supériorité opérationnelle face à tout type de menace, notamment asymétrique. De même, ils doivent intégrer dans leur démarche prospective les risques émergents pesant sur le domaine de l'information, qu'elle soit opérationnelle ou globale (manipulation de l'image, altération des faits)."

Les États-Unis

Le concept de l'asymétrie, traditionnellement utilisé dans le domaine de l'évaluation des doctrines et arsenaux nucléaires russes et dans la pensée de *l'airpower*, est devenu le concept stratégique central dans l'effort pour la transformation à partir du milieu des années 1990.

Le nouveau contexte global, les incertitudes, la nécessité de maîtriser la complexité, la volonté des États-Unis de conserver leur position de leader stratégique, le 11 septembre, l'émergence



chinoise et le retour de la Russie sur des positions offensives sont autant des facteurs incitant à l'"asymétrisation" de la stratégie américaine.

La transformation, que l'on peut définir comme étant une méthodologie permanente pour le changement et l'adaptation au nouvel ordre global, a pour visée la maîtrise des facteurs technologiques de la supériorité asymétrique dans les rapports de force avec les compétiteurs pairs et tout adversaire potentiel. La transformation devrait permettre le passage du modèle "néoguerre froide" au modèle RMA à l'horizon 2025-2030 par la mise en place d'un environnement informationnel et productif optimisé par la réticulation (net-centric) et des modes opératoires basés sur les effets (effects-based), avec la possibilité dans un horizon post-2035 de la rupture (breakthrough), ou encore du décrochage par rapport à tout compétiteur pair.

Pour les États-Unis la supériorité informationnelle garantissant la maîtrise de ses propres "frictions" tout en multipliant les frictions dans le camp adverse, le contraignant dans ses options, dépendra du développement d'un ensemble de capacités (expérimentés en opérations, lors d'exercices et de tests et simulations) : interfaçage machines-à-machines, avec et sans pilote, de surface et spatiales, bande large sécurisée et fusion des données, temps réel, connaissance partagée de la situation opérationnelle, guerre de l'information défensive et offensive, ciblage simultané temporellement critique, protection des systèmes informationnels et spatiaux critiques, logistique avancée, *battle damage assessment* anticipatoire, etc.

Si l'on considère que le concept de joint asymmetric warfare a été validé par les documents de doctrine interarmées les plus récents (fin 2006-début 2007 une série de joint publications en font état dans tous les domaines, guerre irrégulière, combat majeur, opérations de stabilisation, sécurité, reconstruction et transition, et concept opérationnel de dissuasion), il faut s'attendre à ce que les Américains diffusent rapidement le concept dans les forums interalliés.

L'approche asymétrique des États-Unis : la recherche de l'action décisive par l'asymétrie

Extrait du *Joint Publication 5-O Joint Operation Planning, Joint Chiefs of Staff, 26 December 2006.*

Les JFCs peuvent remporter un avantage décisif sur l'adversaire en sachant tirer profit des différentes situations. Cette faculté à prendre l'avantage peut être acquise de plusieurs façons. Les actions asymétriques sachant conjuguer les différentes forces



des acteurs contre les vulnérabilités du camp adverse, tout en manoeuvrant dans le temps et dans l'espace, peuvent ainsi fournir un avantage décisif.

Une des principales responsabilités du JFC est de s'assurer continuellement que les relations de commandement entre différentes composantes accroissent de manière exponentielle l'apport militaire de chaque élément du joint force. Les relations de soutien offrent une occasion de peser et d'assurer l'unité de commandement pour diverses opérations, chaque composante recevant et fournissant de l'aide de manière simultanée. Le nombre potentiellement important de telles opérations implique qu'il est nécessaire de se livrer à une étude plus approfondie des JFCs et de leurs composantes.

L'interaction des forces face aux forces adverses est une autre façon pour les JFCs d'atteindre un plus haut niveau de focalisation dans les différentes dimensions. Les JFCs mettent en application des actions à la fois symétriques et asymétriques pour exploiter les forces amies ainsi que les faiblesses des adversaires, et afin de préserver une plus grande liberté d'action pour les forces militaires pour les opérations futures. L'histoire des opérations conjointes met en relief l'extrême dangerosité des actions asymétriques et la grande sensibilité opérationnelle à de telles menaces. Les opérations asymétriques sont particulièrement efficaces lorsqu'elles sont déployées face à des adversaires en posture de combat tactique mais manifestant des signes de vulnérabilité- dans le déploiement opérationnel et/ou dans ses déplacements, dans son action logistique (au repos et lors de réparations), dans la mobilisation et l'entraînement (y compris dans la mobilisation des ressources industrielles pour la production. Les JFCs doivent ainsi saisir avec agressivité les opportunités qui se présentent de faire usage de force asymétrique contre un adversaire en position de vulnérabilité des attaques aériennes contre des formations terrestres adverses en convoi (les opérations aériennes ou d'interdiction de l'espace aérien contre les allemands contrecarrant leurs tentatives de renforcement des forces en Normandie), les attaques aéronavales contre les transports de troupes (les attaques aériennes américaines contre les opérations de consolidation terrestre des japonais à Guadalcanal), et les opérations terrestres contre des bases de missiles, navales ou aériennes (les manoeuvres alliées en 1944 visant les bases de sous-marins ou les silos de missiles V1 et V2 des allemands). Il y a littéralement des douzaines de modes d'attaques potentiels à être pris en considération par le JFC dans la phase de planification d'attaques conventionnelles ou non contre un adversaire.



Dans la finalisation de l'interaction des forces, les JFCs se doivent d'assurer la protection des éléments les plus fragiles de la force conjointe des actions ennemies, qu'elles soient symétriques ou asymétriques. Ce rôle protecteur revêt une importance singulière dans les opérations conjointes alors que les JFCs cherchent à réduire la vulnérabilité de leurs forces et à accroître leur propre marge de manœuvre. La supériorité omnidirectionnelle, la capacité d'isoler l'adversaire, et l'exploitation de ses vulnérabilités peuvent contribuer à faire pencher la balance du côté des forces conjointes.

Alors que la quête de la supériorité dans les opérations de combat se focalise bien souvent sur le niveau opérationnel, les GCCs peuvent influencer sur le théâtre stratégique par la collaboration avec d'autres agences, qu'elles soient américaines ou multinationales. La coordination avec ces agences lors de la phase de planification peut faire apparaître de nouvelles 'options', qui peuvent atteindre les objectifs stratégiques et exploiter différents avantages face à un adversaire, tout en occasionnant moins de coûts et de risques.

La Russie

Depuis l'écroulement de l'Union soviétique la stratégie militaire russe est en retrait, en période de transition vers la modernisation prévue à l'horizon 2010. A cet horizon, les moyens financiers seront peut-être à la hauteur (recettes des hydrocarbures) et le règlement du conflit tchétchène permettra une rationalisation des structures de l'armée définitivement postsoviétique - professionnalisation, renouvellement de l'encadrement (vieille garde en retraite, "purge" post-Tchéchénie).

Les efforts de modernisation portent sur le maintien de la R&D et de la structure de la BITD plutôt que l'acquisition, la maintenance et l'entraînement. Cette économie des forces doublée d'une externalisation du financement de la R&D (par la Chine et dans une moindre mesure l'Inde), pourrait permettre l'option du saut technologique à l'horizon 2025, voire de la rupture dans un horizon plus éloigné. Les évaluations des capacités asymétriques russes ne sont pour lors pas aisées, mais il est clair que le patrimoine stratégique russe (technologie et culture) n'a pas été détruit et que l'exercice de l'analyse des retours d'expérience des opérations US permet un *assessment* permanent.

Ainsi la "révolution dans les affaires militaires", dont les prémisses se manifestent dans les conflits US récents, leur apparaît essentiellement comme une remise en cause de l'art opérationnel qui est le fondement de la pensée stratégique russe ; le succès stratégique est obtenu par une combinaison d'engagements multi



-fronts (profondeur, contact, manœuvres de plusieurs armées) et non pas par une suite d'efforts tactiques stéréotypés. OIF et OEF ont été pour eux le signal d'une redéfinition paradigmatique du combat dans la mesure où la notion même d'opération n'est plus reconnaissable avec les anciens modes de lecture, tels que la planification et le combat adaptatifs et parallèles (versus séquentiel, linéaire), la quasi-disparition du niveau opérationnel par la connexion directe entre effets tactiques et objectifs stratégiques, ou parfois par l'absence de planification en amont (action adaptative, damage assessment optimisé, modélisation). Les Russes veulent acquérir les capacités C4ISR (*Command, control, communications, computers, intelligence, surveillance, reconnaissance*) et d'analyse et de modélisation du combat adaptatif par l'acquisition d'une structure réseau-centrée informationnelle, le développement de la modélisation sur le champ de bataille, l'adaptation des systèmes automatisés de C2 (*Command, control*) à la configuration autoévaluation, le *damage assessment* rapide et la planification adaptative. Dans cette optique la rupture asymétrique que les Russes pourraient opérer consisterait à développer de nouvelles formes d'opérations.

La Chine

La Chine est incontestablement la puissance émergente qui inquiète le plus les Etats-Unis. Première puissance économique à court ou moyen terme selon les estimations (d'ici 2010 en parité de pouvoir d'achat, d'ici 2020 en évaluation au taux de change), la Chine progresse rapidement au sein de la division internationale du travail et crée une dynamique d'intégration régionale. Cette dynamique accorde à la Chine un statut de pivot économique de rang mondial et à terme de décideur majeur (*agenda setter, policy-setter*).

À la lecture de la partie accessible de la littérature stratégique chinoise (Livre Blanc 2006, et des extraits du Zhanlue Xue, la science de la stratégie militaire, et du Zhanyi Xue, la science de l'art opérationnel, publiés par l'Université de défense nationale de l'armée populaire de libération), on constate que la Chine inscrit sa stratégie de puissance dans un schéma d'adéquation permanente aux évolutions sociales globales par des ajustements des sous-systèmes stratégiques différenciés : militaires, économiques, politiques, idéologiques.

La Chine a un positionnement stratégique fondé sur la supériorité de la défense et la recherche des effets de puissance multidimensionnels. La doctrine chinoise est aujourd'hui focalisée non plus sur la guerre populaire (guerre de masse), mais sur la prévention, l'endiguement et la conduite de la guerre locale dans les conditions de hautes technologies modernes (enseignements



post-guerre du Golfe, évolutions “RMA avec les caractéristiques chinoises”), tout en conservant le principe maoïste de défense active. La modernisation passe par la réforme et l’optimisation de la base technoindustrielle, mais elle dépend aussi largement de l’acquisition à l’étranger d’équipements sophistiqués de moyens d’access denial, voire anti-access (brouillage électronique, missiles, appareils d’attaque furtifs, etc.), de la fabrication sous licence et de l’investissement dans la base industrielle et technologique de la Russie.

Les avancées dans le domaine du spatial et de l’information permettront à la Chine un rattrapage de sa puissance technologique et industrielle par rapport aux puissances occidentales. Le Livre Blanc 2006 fait état d’une poursuite vigoureuse de la révolution dans les affaires militaires avec les caractéristiques chinoises par la mise de la science au service de l’art militaire, notamment dans le domaine de la numérisation. Les échéances chinoises sont 2010 pour la modernisation, 2020 pour la période de transition et 2050 pour la mise en œuvre de forces numérisées capables de mener des opérations numérisées.

La tendance à la pensée asymétrique stratégique des chinois ne date pas de Mao, mais remonte au moins à Sun Tsu - appliquer la force contre les faiblesses et éluder la force par la supériorité de la défense active. Cependant le nouveau contexte global, marqué par l’opposition américaine à l’émergence de la Chine comme puissance globale paire, va sans aucun doute inciter les chinois à ajouter un chapitre aux 36 stratagèmes, peut-être celui de “la guerre hors limites combinée” (cf. tableau en fin de chapitre). Le prisme asymétrique dans la réévaluation de la pensée et du système stratégiques chinois se traduit par le traitement simultané de plusieurs foyers et la flexibilité dans les combinaisons sociales pour produire des effets et atteindre les buts stratégiques.

La révolution de l’information permet un certain niveau de maîtrise de la complexification sociale globale, notamment par le biais de la combinaison systémique :

- 1) le combat armé ne peut plus dominer, la guerre s’est globalisée et a investi les sphères commerciale, financière, culturelle, et de l’information ;
- 2) une arme unique ne peut plus dominer, la règle de la combinaison prévaut : combinaison militaire, civilo-militaire et modes sociaux.

Un point de vue chinois sur l’asymétrie comme principe pivot de la stratégie :

Extraits de Unrestricted Warfare, des colonels Qiao Liang et Wang Xiangsui, (1999) :

L’Asymétrie (fei junheng) comme principe est un pivot permettant de dépasser les règles habituelles de l’idéologie guerrière. Sa



visée essentielle est de suivre un chemin de réflexion qui s'oppose à la balance symétrique (juicheng duicheng), et de développer ainsi une nouvelle conception du combat. De la disposition des forces à leur emploi, de la sélection des axes principaux du combat à celle du centre de gravité de l'attaque, jusqu'à l'allocation des armements ; dans tout cela il y a une réflexion sur l'effet des techniques asymétriques, et sur leur faculté à atteindre les objectifs voulus.

Peu importe de savoir s'il s'agit d'une nouvelle école de pensée ou d'un principe définissant les opérations de combat, l'asymétrie se manifeste jusqu'à un certain degré dans chaque aspect de la guerre. La compréhension et l'exploitation du principe d'asymétrie nous permettent de repérer et d'exploiter les points faibles de l'adversaire. Les principales forces combattantes de certains pays pauvres, faibles ou d'entités non étatiques ont toutes utilisé des techniques de combat asymétriques (comme une souris se jouant d'un chat) contre des adversaires bien plus puissants. Dans les cas de la Tchétchénie contre la Russie, de la Somalie face aux EUA des guérillas d'Irlande du Nord face à la Grande Bretagne, ou du djihad islamique face à l'Occident, nous pouvons percevoir sans exception un refus consistant et sage de confronter les forces armées de la puissance supérieure de manière conventionnelle. A la place, l'acteur en position de faiblesse a choisi d'affronter son adversaire par le biais de la guérilla, (surtout la guérilla urbaine), la guerre terroriste, la guerre sainte, la guerre prolongée, la guerre par réseaux, et d'autres formes de combat.

En règle générale l'acteur plus faible choisit comme aires de combat ou comme cibles les zones où son adversaire s'attend le moins à être attaqué. Le centre de gravité de l'assaut est toujours un endroit qui provoquera un traumatisme psychologique de taille à l'adversaire. Cet usage de force asymétrique source de pouvoir, et permettant d'influer sur le cours de combats, est souvent d'une très grande efficacité. Il contribue à faire en sorte que l'adversaire faisant usage de force conventionnelle renvoie l'image d'un éléphant dans un magasin de porcelaine. Ce dernier ne sait comment réagir, ou comment exploiter ses forces. En mettant de côté l'efficacité qu'elle révèle lorsqu'elle est exploitée, l'asymétrie est un principe d'action devenu un principe fondamental. De tous les principes, elle est unique dans le sens où elle encourage elle-même à briser tous les principes connus.

Conclusion

La guerre est le domaine du hasard, de l'imprévu, des frictions, mais comme tout domaine complexe elle évolue selon des modes



NOTES

2. Carl Von Clausewitz, *De la guerre*, Éditions de Minuit, 1955, Livre 1, chapitre III Le génie guerrier, p.89

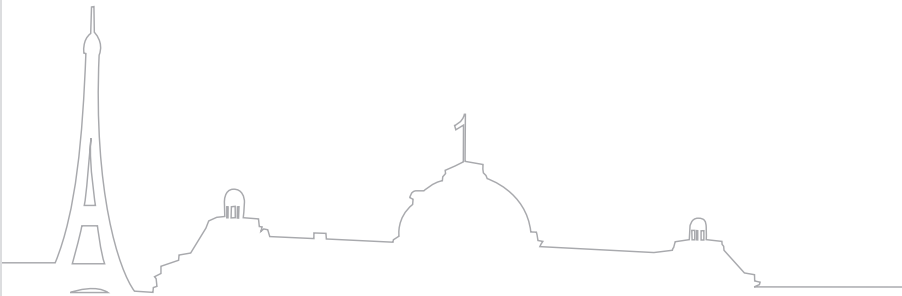
d'interactions non-linéaires (interactions des trois parties : ami-enemi-environnement) que l'analyse technique (homme et agent cognitif) peut dans une certaine mesure systématiser et contrôler. Clausewitz résumait le génie guerrier comme la supériorité dans la manière de vaincre l'imprévu². Mais alors que dans une configuration "industrielle" du combat conventionnel la récurrence des schémas permettait l'anticipation par le calcul de probabilités intégrant les facteurs de frictions et les paramètres des systèmes amis et ennemis, aujourd'hui la non-linéarité des conflits impliquant des systèmes de réseaux complexes et étendus hors du champ de la guerre rend impossible la prévision de comportements collectifs par de simples méthodes de projection. Le commandement et contrôle évoluent vers des schémas de pensée et des modes opératoires aptes à faire face à des systèmes complexes adaptatifs. Le contrôle sur de tels systèmes requiert la combinaison d'effets visant à influencer les comportements et par là façonner la configuration des systèmes. En ce sens l'apport épistémologique de la pensée de l'asymétrie en stratégie peut contribuer à envisager une configuration opérationnelle adaptative, révisant le schéma classique du combat séquentiel planifié par une nouvelle algorithmique anticipatoire des opérations, visant à façonner l'environnement stratégique (combat, guerre, environnement social, cycle décisionnel de l'adversaire).

L'enjeu de la pensée de l'asymétrie c'est le maintien de la puissance par la maîtrise d'instruments agiles et proactifs, si ce n'est préemptifs, mais également l'alerte et les contre stratégies face à toute une gamme de scénarios asymétriques ; les attaques de la nébuleuse du terrorisme transnational amalgamant terrorisme politique, mafias et services de renseignement ; ou les stratégies indirectes des puissances régionales et des compétiteurs pairs — la désorganisation (par le soutien à la nébuleuse du terrorisme transnational, par le soutien à des mouvements de révolte "société civile", les attaques informationnelles, etc.) ou l'anti-access (soutien des programmes nucléaires, transferts de technologie, dissémination des dispositifs ISR).

Les stratégies indirectes et d'influence des grandes puissances, autant que la diffusion commerciale de technologies sophistiquées (l'accès à l'information en temps réel, les armes miniaturisées et précises, les drones, les capacités de leurre et camouflage, etc.) vont considérablement modifier les conflits de type "faible au fort". Le "cauchemar asymétrique" serait sans doute que le champ de la sécurité globale ne soit pas assez tangible (légitime) et structuré pour éviter une escalade des effets asymétriques (un 11 septembre cybernétique, un acte terroriste avec ADM, la multiplication des frappes préemptives, un nouveau type d'opération aléatoire sur le champ de bataille ?).



Des scénarios récents peuvent servir d'exemples : l'équipement sophistiqué fourni par des firmes multinationales aux rebelles ivoiriens, ou le soutien informationnel dont a pu bénéficier le Hezbollah contre Israël.



PARADIGMES STRATÉGIQUE ET SÉCURITAIRE : FACE AUX NOUVELLES MENACES, LES RÉPONSES EUROPÉENNES

NOTES

par Emmanuel Dupuy



Les nouveaux paradigmes stratégique et sécuritaire permettent d'envisager dans une même perspective l'ensemble des défis posés à la stabilité et à la sécurité globales. En effet, l'environnement international est en proie à une instabilité et à une insécurité chronique. Ainsi nous serions désormais entrés dans un monde soumis à d'innombrables facteurs criminogènes et belligènes. Dans ce contexte, comprendre en quoi et comment l'Europe, forte de ses 450 millions d'habitants (soit plus que les États-Unis et la Russie réunies), première puissance commerciale mondiale (capitalisant ainsi un quart des richesses planétaires et réunissant quatre des membres du G8 - France, Italie, Allemagne et Grande-Bretagne), premier contributeur en matière d'Aide Publique au Développement en direction des pays les moins avancés, a pu devenir un acteur global en matière de politique étrangère, de commerce extérieur, de sécurité et de défense est un sujet d'importance stratégique pour saisir en quoi la perception sui generis de ces risques, menaces et dangers par l'UE est un facteur déterminant pour appréhender l'asymétrie.

Ce dernier concept peut ainsi sembler aisément être la solution la plus légitime pour certains acteurs dit "faibles" dans leur volonté de peser face à ce qu'ils considèrent être des acteurs dit "forts".

L'Union européenne n'est, du reste, pas en retard quant à l'autonomisation de sa Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) qui est, depuis le Traité de Maastricht de 1993, au service de la Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC), réduisant d'autant l'impact de la notion d'Identité Européenne de sécurité de Défense (IESD) au sein de l'OTAN.

C'est sans doute Javier Solana, le Haut Représentant pour la Politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, qui résume le mieux dans le cadre de la Stratégie européenne de sécurité au



sous-titre évocateur “*Pour une Europe sûre dans un monde meilleur*” (décembre 2003), la réalité de la PESD aujourd’hui : elle est “une sorte de philosophie générale de l’action dans le monde assimilant implicitement le concept onusien de responsabilité de protéger”.

L’Union Européenne garante des libertés individuelles et productrice de sécurité collective

L’UE est ainsi un des piliers d’action et de stabilité d’action du multilatéralisme. La PESD vise ainsi à doter l’Union des instruments civils et militaires lui donnant une capacité globale de gestion de crise et de prévention des conflits.

Ainsi, cette notion de défense européenne autonome n’implique nullement la nécessité de l’inscrire dans une défense collective des pays européens contre une agression extérieure (c’est là une mission dévolue à l’OTAN).

La PESD assure néanmoins la gestion des crises internes, par des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix ou par le biais de missions humanitaires regroupés sous le nom de “*Missions de Petersberg*” (concernant celles engageant les militaires dans du soutien logistique aux opérations humanitaires, l’aide aux populations réfugiées, l’assistance en cas de pandémies ou de catastrophes naturelles, la récupération des ressortissants, le maintien, l’imposition et le rétablissement de la paix).

Cette logique de sécurité “coopérative” vient ainsi en appui tant des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies (sous le chapitre VII de la Charte de l’ONU, c’est-à-dire, dans les missions baptisées *Military Operations Other than War (MOOTW)* que de celles s’apparentant à du soutien de la paix (*Peace Support Operations - englobant les phases de peace keeping, peace enforcement, conflit prevention, peace making et peace building*).

Il s’agit donc bel et bien de comprendre que l’UE revêt pleinement le caractère de puissance pluridimensionnelle, dont le socle est constitué de “briques constitutives” que sont des valeurs, une base constitutive ou “socle constitutionnel” (sous la forme d’un nouveau traité, qui viendrait remplacer celui de Nice sous lequel nous vivons toujours depuis 2001), des droits fondamentaux, des capacités d’actions et un volontarisme politique sans faille.

Tout cela pourrait donc se résumer par le fait que l’UE cherche à relever un double défi :

- celui de la sécurité collective (intérieure à l’UE et au-delà de ses frontières) partout où ses intérêts vitaux et stratégiques peuvent être menacés - à la fois, donc, sur le plan économique,



commercial, tout autant qu'au niveau de la sécurité de ses ressortissants et que de la défense de ses valeurs. L'UE bénéficie de ressources patrimoniales héritées de son histoire, grâce à l'universalisme de sa culture, qui ont façonné son identité tout en garantissant sa cohésion l'inscrivant dans un dessein politique (territoires, institutions, droits fondamentaux, liens culturels) ;

- celui de la promotion d'un système de valeurs et d'intérêts plus spécifiques à chacun des États membres, dans le but d'être un modèle d'intégration régionale.

D'où la mise en commun des ressources individuelles pour l'intérêt de tous, d'où également l'acceptation de la responsabilité mutuelle, celles-ci pouvant être caractérisées de deux manières :

- pas de recours ou de menaces de recours à la coercition sans raison ;
- prise en compte des mesures appropriées en cas de violation flagrante des engagements souscrits par l'UE (dans le cadre de traités, accords et conventions internationales).

Tout ceci tend à prouver que l'UE développe, grâce à la PESC, une volonté normative (valeurs, Constitution, Droits fondamentaux) et des impératifs politico-militaires (soit ce qu'il est convenu d'appeler le *Soft power* - qui se traduit par la "diffusion subtile par la persuasion d'une idée ou d'un concept" et le *Hard power*, soit marqué par "la volonté d'imposer son point de vue de manière plus autoritaire ou péremptoire").

Un contexte belligène global qui met en exergue une vision particulière de la sécurité

Si le nouvel ordre international apparaît, de facto, comme quasi unipolaire, il oppose encore aujourd'hui les tenants d'une conception occidentale du monde à ceux qui y résistent ou, simplement, éprouvent des difficultés à adhérer à une telle conception. Quelle peut-être la place de l'UE, et, surtout, ses propres leviers d'action dans le cadre de cette persistance d'une vision bipolaire du monde ?

La dynamique de globalisation qui semble aujourd'hui s'imposer aux États en les privant peu ou prou de leurs capacités de régulation autonome et souverain - indépendamment de l'intervention d'un gendarme - trouve en réalité un appui dans ce que l'on pourrait qualifier de système multilatéral utilitaire, qui n'est encore qu'esquissé (notamment du point de vue du Droit international). Car, dans la mesure où il reste placé sous la tutelle effective et exclusive de la seule hyperpuissance américaine, il semble condamné à hypothéquer encore l'émergence d'une vision alternative de la sécurité.



NOTES

3. Cf. Mireille Delmas-Marty, "Les Forces imaginantes du droit", in *Le Pluralisme ordonné*, Éditions du Seuil, Paris (2006).

4. Notion qui correspond à un élément important de la nouvelle stratégie américaine - au même titre que la "militarisation de l'humanitaire" -, et qui se traduit par une implication de plus en plus forte de mercenaires dans les conflits et notamment d'agents privés, issus de sociétés de service et ayant exercé préalablement des fonctions opérationnelles dans les armées, dans les services de police ou dans les services spéciaux. Ce lien avec les services de renseignement contribue à obscurcir davantage les raisons de l'intervention "mercenaire". Il apparaît ainsi indéniable que la société américaine MRPI, dont l'actuel porte-parole est le général Sayster, ancien Directeur de la DIA (service de renseignement militaire américain) entretient des relations actives avec les services de renseignement américains. Executive Outcomes (EO) et Sandiine International appartiennent tous deux au très puissant groupe sud-africain, Branch-Heritage, ayant des intérêts dans les mines d'or et de diamants, .../...



Une seconde dynamique émerge néanmoins, porteuse de l'alternative d'un ordre international multipolaire qui serait articulé autour de pôles régionaux d'équilibre tels que l'Union Européenne, d'influence, voire même, pour certains, de puissance, dont l'émergence est non seulement crédible mais d'ores et déjà lisible, même si elle procède de rythmes et de visées aussi variables qu'incertaines. Or cette logique de régionalisation est justement devenue un enjeu propre à asseoir davantage la construction européenne comme facteur de sécurité collective.

Le refus opposé par certains États, et leur résistance systématique à se plier à un strict respect des dispositions contraignantes du droit international (traités, pactes, conventions ou accords internationaux, résolutions de l'ONU ou celles émanant d'OIG (organisations intergouvernementales) à vocation régionale) conduit à réduire d'autant l'efficacité politique et opérationnelle des systèmes de régulation fondés sur le respect de l'ordre juridique international. Et lorsqu'un tel comportement est le fait d'États occupant une place centrale sur l'échiquier international et qu'il est érigé en principe d'action, c'est l'ensemble de ce système de sécurité collective qui est délégitimé car "il ne prend pas véritablement acte que le développement des interdépendances a pour effet une véritable globalisation des risques, des menaces et des crimes, que les systèmes de droit nationaux sont débordés et deviennent impuissants, qu'il n'existe pas encore de droit véritablement mondial, sinon par fragments (des fragments qui obéissent à des processus et à des mouvements disparates), que les anciens modèles ne fonctionnent plus et les mots eux-mêmes, comme ordre ou système, semblent inadaptés aux pratiques actuelles, et qu'une nouvelle représentation mentale du droit est indispensable pour lui permettre de retrouver toute sa légitimité première, son efficience et son efficacité"³.

Enfin, une logique nouvelle de "privatisation de la coercition"⁴, en conduisant les États à se décharger des responsabilités qui leur incombent en la matière, semble modifier la perception traditionnelle du droit de la guerre, régi par des conventions internationales impropres à encadrer des activités guerrières désormais menées par des éléments non militaires. Elle favorise l'instauration d'une dynamique nouvelle répondant à une logique d'intérêts articulés autour de croisement d'enjeux stratégiques, sécuritaires et économiques.

Cette logique s'associe à un net retour à l'économie concessionnaire, contribuant ainsi au maintien de nouveaux conflits mercantilistes entre acteurs privés. La nébuleuse mercenaire s'inscrit ainsi dans la couverture d'un vaste champ de spécialité complémentaire (formation, déminage, protection rapprochée, surveillance, actions de contre-guérilla, guerre de

NOTES

l'exploitation pétrolière, le transport aérien, les services financiers et les infrastructures médicales... Lire à ce propos G. de Saint-Quentin, Mercenariat et mutations stratégiques "in Defense Nationale" n°4, avril 1998, pp. 34-44 ; D. Isenberg, Soldiers of Fortune Ltd : A profile of today's Private Sector Corporate Mercenary Firms, Washington, Centre for Defence Information, 1997.

5. Cf. Barthélémy Courmont (sous la dir. de), Washington et les États voyous. Une stratégie plurielle ?, éditions Dalloz, Paris, avril 2007. Un État est considéré comme défaillant - soit parce qu'il recourt délibérément à des principes ou modes d'action qui contreviennent au droit international (on parle alors d'Etat voyou) - soit parce qu'il n'est pas en mesure, pour des motifs conjoncturels ou structurels, d'honorer les obligations qui lui incombent en regard de sa propre loi fondamentale et du droit international (on parle alors d'Etat failli).

6. Cf. Patrice Cardot in "Nouveaux fondements pour la sécurité européenne", Conseil Général de l'Armement - sections études de l'Armement - Affaires européennes) :- des "intérêts de .../...



l'information, intelligence économique, stratégies d'influences, conseil politique et militaire...).

Autre phénomène aggravant, les armes de destruction massive (ADM d'origine nucléaire, bactériologique ou chimique) font aujourd'hui l'objet d'une prolifération à l'échelle internationale sans précédent. Dans l'hypothèse où il ne pourrait être jugulé, il serait susceptible non seulement de nourrir une dynamique de terreur, mais également de bouleverser les grands équilibres géopolitiques et ainsi les fondements de doctrine de dissuasion nucléaire. L'accès possible à de telles armes par des organisations non gouvernementales, des groupes terroristes et des réseaux criminels, aux intérêts et aux méthodes liées, accroît sensiblement les risques de déstabilisation et d'insécurité régionales ; il concourt à justifier l'intervention d'acteurs stratégiques majeurs dans les zones concernées, afin d'enrayer ce phénomène.

L'ensemble des facteurs précédents voit son effet amplifié par la défaillance d'un nombre important d'Etats (*Failed states* ou *Rogues states* ou États voyous)⁵, consolidant ainsi l'emprise des économies parallèles qui s'y développent autour d'activités criminelles.

Par ailleurs, l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale, qui va de pair avec l'installation de logiques diplomatiques et stratégiques complémentaires, impose la prise en compte accrue de l'imbrication des menaces transnationales qui revêtent des formes multiples : risques terroristes, mafias, conflits et guerres civiles, famines, pandémies, épidémies, catastrophes écologiques, épuisement des ressources vitales, raréfaction des énergies fossiles, atteintes à la biodiversité et fléaux liés au climat. Ces menaces concourent à créer une instabilité institutionnelle, à éloigner la perspective de la sécurité, à dégrader les conditions économiques et par là même les perspectives démocratiques.

Les relations internationales se trouvent ainsi fortement perturbées par l'apparition de ces nouveaux phénomènes relatifs à la sécurité. Un certain nombre d'entre eux met plus spécifiquement en péril la paix, la stabilité stratégique et la sécurité internationale, tout autant que la stabilité et la sécurité externes des espaces géopolitiques régionaux et des Etats⁶.

D'autres portent plus spécifiquement atteinte à la stabilité et à la sécurité internes des espaces géopolitiques régionaux et des États. D'autres enfin présentent des caractéristiques qui les situent à la croisée des deux champs d'enjeux précédents.

Ainsi, on a coutume de décrire ces nouvelles menaces comme suit :
- les menaces traditionnelles accompagnent la fin de la

NOTES

souveraineté" liés à la volonté de disposer des pouvoirs inhérents à l'exercice de pouvoirs régaliens ; - des "intérêts stratégiques" ou "de puissance" liés à la volonté de maintenir une influence politique, diplomatique ou culturelle ; - et des "intérêts vitaux" liés à l'obligation de garantir la sécurité d'approvisionnement en ressources vitales.

7. Parmi la riche littérature en matière d'asymétrie, notons : Maroun Khair Kareh, "La guerre asymétrique: guerre du 21^{ème} siècle ?" in Tribune Libanaise, vendredi 14 avril 2006 ; Steven Metz (directeur de recherche et chef du Regional Strategy and Planning Department au US Army College Strategic Studies Institute), "La Guerre asymétrique et Pavenir de l'Occident"; Saïda Bédar, "l'asymétrie comme paradigme central de la stratégie américaine" in Le Débat Stratégique, n°5 6, mai 2001. Par ailleurs, la Revue Internationale et Stratégique de l'IRIS a consacré son n°51 (automne 2003) un dossier complet consacré à l'asymétrie, sous le titre de "Les conflits asymétriques. l'avenir de la guerre ? (sous la direction de Barthélémy Courmont).

8. Ces menaces nouvelles sont : le trafic illicite des stupéfiants, des biens culturels, des êtres humains, des armes, des munitions, des explosifs, .../...



confrontation bipolaire et un multilatéralisme instable, ainsi que le révèle la difficulté de la Communauté internationale à faire respecter les résolutions onusiennes. Dans ce cadre, la notion de rapport de forces est toujours pertinente. Elle s'exerce autour des mêmes enjeux de souveraineté, de défense (au sens militaire et économique du terme) et de puissance, et des mêmes menaces symétriques qu'à l'époque de la guerre froide, même si ces dernières se situent désormais dans de nouveaux théâtres d'opérations ;

- les menaces asymétriques⁷ résident dans la déliquescence des États qui pèsent sur la bonne gouvernance internationale et ont tendance à briser le lien social entre citoyens. Il en est ainsi du terrorisme international, des proliférations (armes légères, armes de destruction massive - ADM - quelles soient nucléaires, bactériologiques ou chimiques), de la violence armée qui accompagne parfois les revendications séparatistes de minorités ethniques ou religieuses, des guérillas et des milices ainsi que la criminalité organisée avec ses ramifications sur le terrorisme international⁸ (cf. trafics de tous genres, conflits intra étatiques comme en Somalie, en Afghanistan, en Guinée Conakry, au Libéria ou encore à travers l'exemple de la "Route des Baïkans")⁹.
- les risques systémiques caractérisés par des vulnérabilités nouvelles liés aux phénomènes croisés de raréfaction et de non renouvellement d'éléments vitaux (eau, transports, matières premières, hydrocarbures, santé, investissements mobiles internationaux, ressources humaines d'expertise, technologies critiques, systèmes d'approvisionnement en énergie, capacité de production d'électricité, systèmes d'information).

Ainsi le concept de sécurité humaine, évoqué pour la première fois en 1994 dans deux rapports émanant du PNUD (programme des Nations Unies pour le développement) et de l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique), s'entend comme étant la nécessaire prise en compte collective de divers menaces chroniques. Citons les famines, les pandémies, les épidémies, les endémies, les panzooties et épizooties, les catastrophes écologiques, l'épuisement des ressources vitales, la raréfaction des énergies fossiles, les atteintes à la biodiversité générant par là même des phénomènes de violence et d'instabilité démocratique, éléments fortement belligènes.

C'est ce dernier point que vient rappeler le rapport portant sur les "Nouveaux fondements pour la sécurité européenne", élaboré sous l'égide de Patrice Cardot, pour le compte du Conseil général de l'Armement, qui indique que "leur prédation et leur préemption de fait par des acteurs dominants soucieux de (se) garantir, de

NOTES

le faux monnayage, les contrefaçons industrielles et artistiques, la grande délinquance financière que peut accompagner la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, et la généralisation de la corruption.

9. Le développement de ces nouvelles formes de menaces est encouragé par l'émergence de nouveaux centres de pouvoir et de décisions ayant des visées stratégiques, politiques et criminelles, qui ne prennent que très rarement la forme d'organisations transparentes, publiques et légales.

10. Cf. : Patrice Cardot in "Nouveaux fondements pour la sécurité européenne", Conseil Général de l'Armement - sections études de l'Armement - Affaires européennes.

11. Le GIEC est une organisation qui a été mise en place en 1988, à la demande du G7 (groupe des 7 pays les plus riches : USA, Japon, Allemagne, France, Grande Bretagne, Canada, Italie).

manière sûre et pérenne, leur accès dans un volume et à un coût global de possession "satisfaisants", en ne se contentant pas d'intervenir sur la seule dynamique des marchés leur propre demande intérieure, et les tensions qu'elles génèrent sur les marchés internationaux correspondants, constituent autant de facteurs de risque et de menaces pour la stabilité et la sécurité".

Cela confirme également que *"les nombreuses activités criminelles et délictuelles se développent partout dans le monde en s'affranchissant des frontières et en ne pâtissant que très marginalement des initiatives publiques nationales ou internationales qui visent à y opposer une dynamique coercitive"¹⁰.*

Tentatives de réponses novatrices européennes face à la généralisation des menaces

Le sentiment d'inefficacité d'action de la part des États comme des organisations internationales dédiées à la prévention et à la gestion de ces crises est patent ; qu'il s'agisse du réchauffement climatique et de la désertification, de la fonte des glaciers, de la montée du niveau des océans, ou de la destruction des littoraux et des récifs coralliens qui l'accompagnent, de la réduction des multiples sources de pollution, qu'elles soient d'origines accidentelles ou non et qu'elles affectent durablement la sécurité sanitaire des biens et des personnes en portant atteinte à la salubrité de l'air, des nappes phréatiques ou des sources d'alimentation (terres arables, ressources halieutiques...). Le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat¹¹) le confirme de manière tout à fait dramatique.

Ces crises potentielles rendent de plus en plus délicate la préservation de nos patrimoines naturels et culturels. Celles-ci rajoutent chez les citoyens européens de profondes angoisses dans la mesure où ces facteurs peuvent entraîner la déstabilisation d'une région en raison des déséquilibres écologiques, politiques et démographiques (on pense notamment aux déplacements massifs de populations, - d'où la notion de réfugiés écologiques - à la détérioration durable de la chaîne alimentaire, à l'émergence d'une insécurité et instabilité démocratique...).

On comprend mieux cette réalité en lisant le rapport *"Dans une liberté plus grande, développement, sécurité et respect pour tous"* de l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan et en appréhendant la question de la sécurité au sens où la définit Charles-Philippe David de l'Uqam, c'est-à-dire : *"l'absence de menaces militaires et non militaires qui peuvent remettre en cause les valeurs centrales que peut promouvoir une personne ou une communauté et qui entraînerait un risque d'utilisation de la force"*.



NOTES

12. Le concept de "softpower" - perçue comme la capacité d'attirer et de persuader les autres d'adopter vos idées - qui colle à la peau des ONG, caractérisé par une conduite en matière de politique étrangère qui privilégierait l'attraction plutôt que la coercition.

D'où la prégnance de conceptions croisées de la sécurité (sécurité intérieure, extérieure et de défense), la prise en considération tant de la sécurité financière, économique, environnementale, juridique qu'alimentaire et l'émergence d'acteurs non étatiques dans la prise de décision en matière de politique étrangère.

Ces références mettent ainsi en exergue la réalité des interventions militaires de faible intensité (*soft policy*)¹², tout en n'écartant nullement la possibilité d'interventions militaires plus lourdes (*hard power*).

La PESC (Politique Etrangère et de Sécurité Commune) et la PESD (Politique Européenne de Sécurité et de Défense) sont ainsi renforcées par ces nouveaux concepts et paradigmes de la sécurité internationale, dans un climat d'insécurité globale.

Dès lors, le paradigme sécuritaire auquel l'espace européen est confronté ne cesse d'évoluer au rythme de la variation des occurrences de la menace. Face à cela, la définition du fondement d'une société en Europe est à inscrire dans le difficile débat sur les valeurs et les objectifs de la construction européenne.

L'Union européenne comme ses Etats-membres doit ainsi définir, à la faveur d'un dialogue politique constructif, une vision à la fois globale et commune de leurs intérêts stratégiques et/ou de sécurité, tant au plan intérieur qu'au plan extérieur. Pour cela, il convient en premier lieu de consolider autant une culture de moyens qu'une culture de responsabilité doublée d'une culture de résultats.

Encore une fois, Javier Solana, a raison quand il évoque le fait "qu'aujourd'hui, à la différence d'hier, face aux nouvelles menaces, c'est à l'étranger que se situera souvent la première ligne de défense (...). Il est donc dans l'intérêt de l'Europe que les pays situés à ses frontières soient bien gouvernés".

Ce contexte d'insécurité globale concentre l'ensemble des menaces symétriques et asymétriques, des risques et de ses propres faiblesses en une menace multidimensionnelle et volatile.

Cet apparent volontarisme politique n'a donc de sens que s'il rejoint une nécessité d'ordre tactico-opératoire concrète, à travers la relance de l'idée d'un Livre blanc sur la sécurité européenne, laissé quelque peu en jachère depuis le non- endossement de celui élaboré en mai 2004 sous l'égide de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne. Le document de Javier Solana n'est que la mise sur papier d'un préconcept stratégique et ni les missions, ni les tâches militaires nécessaires pour faire face aux menaces nouvelles autant que diffuses n'y sont précisés.



Conclusion

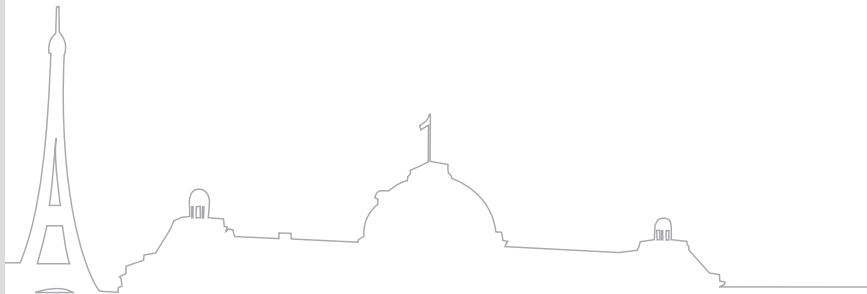
“L’Union européenne dynamique et dotée des capacités suffisantes aura d’autant plus de poids sur la scène mondiale, qu’elle contribuera ainsi efficacement au système multilatéral ouvrant ainsi la voie à un monde plus équitable, plus sûr et plus uni,” si l’on en croit K. Annan, JM Barroso et J. Solana.

L’Europe a donc la responsabilité d’agir, conformément aux critères de l’ONU. Nous sommes entrés dans une phase de convergence d’intérêts stratégiques, de renforcement de la solidarité au sein de l’UE, faisant de cette dernière un acteur plus crédible et plus efficace.

Ceci s’exprime d’ailleurs de plus en plus par un besoin d’exporter une vision propre de la sécurité en dehors de l’UE, apte à convaincre son “associé rival” qu’est l’OTAN, entre autres, de la volonté européenne d’être un acteur global. Cette vision extérieure de l’Union cherche ainsi à s’inscrire constamment dans le cadre du multilatéralisme onusien, comme le révèle dans le même temps le nouveau concept de l’OTAN de 1999, rappelé lors du Sommet d’Istanbul en 2004.

La sécurité européenne s’inscrirait ainsi désormais dans un nouveau modèle volontariste dès lors que l’ONU resterait l’enceinte chargée de légitimer le recours à la force européenne et le seul espace de dialogue universaliste, comme l’évoquait Jacques Chirac en Lettonie.

L’Europe doit donc être prête à assumer sa part dans la responsabilité de la sécurité internationale, si elle souhaite peser et faire face aux problèmes du monde, dans le cadre d’une globalisation qui serait multilatérale.



ETUDE DE CAS : PERCEPTION ET RÉPONSE DES ONG À L'ASYMÉTRIE EN AFGHANISTAN

NOTES

par Sonia Jedidi



Depuis la fin de la guerre froide, la multiplication des conflits entraîne la présence de nombreuses ONG sur ces territoires en crise pour secourir les populations civiles. Par ailleurs, elles interviennent sur des terrains de plus en plus complexes où des acteurs de différentes natures - du militaire au civil -, se côtoient pour résoudre les crises. Enfin, elles agissent régulièrement dans le cadre d'opérations de pacification au cours desquels les forces armées internationales sont confrontées à des adversaires recourant à des modes d'action asymétrique. Dans ce contexte, les ONG sont instrumentalisées par les parties prenantes aux conflits. Les forces internationales font de l'humanitaire pour se faire accepter par les populations et brouillent l'image des ONG. Les insurgés exploitent cette confusion. Ils ne considèrent plus les ONG comme des acteurs neutres et les assimilent aux forces occupantes. Par conséquent, elles deviennent autant que les forces armées des cibles pour les insurgés. Ainsi, l'espace humanitaire n'est plus respecté. Le théâtre afghan est un parfait exemple de cette évolution.

Contexte historique

A la suite du 11 septembre, les États-Unis mènent, à l'automne 2001, une guerre éclair contre les Talibans, coupables d'avoir protégé et soutenu l'action d'Oussama Ben Laden. Celle-ci rapidement gagnée augure d'une pacification rapide de ce territoire. En effet, les Américains et leurs alliés occidentaux ont été accueillis en libérateurs par une grande partie de la population, lassée des mesures répressives des Talibans. Traditionnellement suspicieux vis-à-vis de toute présence étrangère, ils perçoivent l'arrivée des troupes étrangères comme un moyen d'acquérir la prospérité occidentale. Toutefois, ce contexte favorable aux Occidentaux n'a pas été correctement exploité. De nombreuses erreurs ont été commises. La plus grave a consisté à ne pas consacrer, dès le



NOTES

13. En 2002, la FIAS avec environ 10 000 hommes, a uniquement pour mission de sécuriser la ville de Kaboul et de ses environs ; elle passe sous le commandement de l'OTAN en août 2003. En octobre 2003, les Nations unies élargissent son mandat à l'ensemble de l'Afghanistan. Celle-ci s'engage progressivement sur l'ensemble du territoire. Elle commence par le nord (2004), puis s'étend à l'ouest (2005), et enfin en 2006 au sud et à l'est. Les forces de la coalition militaire internationale dirigées par les USA (États-Unis) sont mobilisées dans le cadre de l'opération "Liberté immuable" de lutte contre le terrorisme. Elles ont pour seule mission de pourchasser al Qaïda et leurs alliés talibans dans le sud et l'est du pays. Ainsi, une double chaîne de commandement a existé ; celle-ci prend fin, en octobre 2006, lorsque les 12 000 soldats américains basés à l'est du pays passent sous le commandement de l'OTAN. A présent, les effectifs de la coalition comptent 30 000 soldats originaires de 37 pays (la France est le septième contributeur). Toutefois, la traque des combattants de la mouvance d'al Qaïda continue à être assumée par les quelque 8 000 hommes des forces spéciales américaines.



début de l'intervention, les moyens armés suffisants pour sécuriser le pays¹³. La Force Internationale d'Assistance et de Sécurité (FIAS) a mis trop de temps à s'étendre à l'ensemble du pays et le nombre de soldats impliqués dans cette opération de stabilisation est longtemps resté insuffisant. Il est pourtant admis par l'ensemble des acteurs que la réussite d'une intervention militaire ne dépend pas uniquement du succès des opérations sur le champ de bataille. En effet, les vainqueurs doivent assurer le retour à l'ordre et la reconstruction des infrastructures civiles, sous peine de devoir faire face à une résurgence de la violence. Dans le cas afghan, tous les acteurs (Afghans et internationaux) sont conscients du pouvoir de déstabilisation que les seigneurs de guerre et les Talibans peuvent exercer sur le fragile gouvernement afghan.

Ainsi, plus de cinq ans après la chute des Talibans, l'Afghanistan n'est toujours pas pacifié. Les forces armées internationales ne sont toujours pas parvenues à sécuriser ce pays et se heurtent à des adversaires recourant à des méthodes asymétriques. Les progrès réalisés par les Occidentaux aussi bien au niveau économique qu'en matière de stabilisation n'ont pas été assez rapides. Ce retard a fait le lit des insurgés¹⁴.

Ils commencent à se faire entendre dès l'hiver 2002-2003, particulièrement par l'intermédiaire des Talibans. Ces derniers adoptent immédiatement une stratégie de guérilla pour faire fuir les forces armées occidentales et les acteurs de l'aide internationale. Celle-ci relève du psychologique puisqu'elle s'appuie sur le choc émotionnel que provoque le nombre de morts auprès de la communauté internationale et des opinions publiques occidentales. Depuis, les insurgés se manifestent régulièrement, aussi bien par leur discours que par des actes plus violents. Ils empêchent ainsi la stabilisation du pays et par voie de conséquence la reconstruction. Ces actes insurrectionnels montrent que l'Etat ne contrôle toujours pas le territoire et soulignent l'absence de légitimité des autorités auprès d'une partie de la population. Cette situation contribue au mécontentement grandissant de la population et favorise de leur part un soutien plus important à l'insurrection. Ainsi, la communauté internationale est confrontée à un dilemme qui se résume à l'équation suivante : sans sécurité la reconstruction est impossible et sans reconstruction la sécurité est difficile à recouvrer.

Dans ce contexte, les nombreuses ONG¹⁵ qui contribuent à la reconstruction du pays sont confrontées au climat délétère qui sévit en Afghanistan. Elles sont donc victimes aussi bien directement qu'indirectement, des actes des insurgés qui sont engagés dans une guerre asymétrique contre les forces de la coalition. Elles doivent également faire face à la menace de la criminalité liée au banditisme et à la drogue.

NOTES

14. Il s'agit de tous les éléments qui ont intérêt à maintenir l'insécurité dans le pays et l'instabilité dans une zone : des talibans aux trafiquants de drogue en passant par des représentants de l'Etat corrompus. Les Talibans et leurs alliés (Hez-e-Islami, al Qaida, etc.) et les commandants locaux jouent un rôle majeur dans l'insurrection.

15. ACBAR, l'agence de coordination des ONG en Afghanistan, recense 1200 ONG dont 383 sont internationales. Au moment de la chute des talibans, une multitude d'ONG "afghanes" s'est créée pour ramasser l'aide venant de l'étranger.

16. Les EEI sont principalement employés lors de conflits asymétriques par des mouvements de guérilla ou par des forces terroristes. Il s'agit d'engins fabriqués de manière improvisée, incorporant des composants chimiques, explosifs, incendiaires ou toxiques. Un EEI peut prendre diverses formes : (bombe humaine, explosif déposé sur la route, voiture piégée, explosif télécommandé à distance, etc...).

17. Toutes les ONG suivent un plan de sécurité organisé en différentes étapes qui conditionne les mouvements du personnel de l'ONG. En général, ce plan est composé de 4 phases (niveau I : sécurité .../...



Dans la plupart des cas, les ONG ne sont pas la cible privilégiée des attaques des insurgés. En général sont visés, par ordre décroissant de préférence la FIAS et les forces spéciales américaines, l'armée nationale afghane (ANA), la police, les représentants des autorités nationales et locales, les entreprises privées et enfin, les acteurs de l'aide internationale, à savoir ; les Nations unies, le Comité international de la Croix Rouge (CICR), les bailleurs multilatéraux et bilatéraux, et les ONG.

Caractéristiques des actes asymétriques auxquels sont confrontés les ONG

Les actes asymétriques qui visent les ONG prennent diverses formes. Il s'agit par ordre croissant d'intensité de menace :

1. Engin explosif improvisé (EEI)¹⁶

L'utilisation des EEI est actuellement le mode de combat le plus populaire en Afghanistan, notamment parce qu'il est le moins coûteux ; les commanditaires payent des intermédiaires quelques centaines de dollars pour poser un EEI.

Les ONG sont beaucoup plus susceptibles d'être victime d'EEI qui ne les visent pas particulièrement. À titre d'exemple, des expatriés de l'ONG française AINA ont été victimes d'une bombe humaine par accident parce qu'ils se trouvaient à l'entrée du compound de la FIAS. Toutefois, l'EEI n'est pas toujours utilisé pour tuer ou pour blesser. Il est souvent débranché lorsqu'il est posé et signalé à l'ONG, le but étant de provoquer un effet psychologique de sentiment de vulnérabilité. Le résultat est le même qu'il explose ou non. Ce type d'action a pour objet d'augmenter le niveau d'insécurité¹⁷ de l'ONG pour qu'elle ne puisse plus intervenir, et de paralyser la reconstruction. Enfin, les poseurs d'EEI ne souhaitent pas toujours le départ des ONG. Ceux-ci agissent également pour contribuer à l'insécurité afin de faire pression sur la communauté internationale pour qu'elle accroisse son aide en faveur de l'Afghanistan.

2. Enlèvement du personnel des ONG

L'enlèvement est un moyen de pression qui se répand en Afghanistan, particulièrement dans le Sud. Les cas se multiplient et concernent aussi bien les Afghans que les étrangers. Le personnel local des ONG y est particulièrement vulnérable, notamment parce qu'il est plus exposé et moins assujéti aux procédures strictes de sécurité auxquels sont contraints les expatriés. En effet, lorsque la menace est trop forte et que les conditions de sécurité ne sont plus réunies, l'embauche d'employés locaux est le dernier recours des ONG afin de mettre en œuvre

NOTES

minimale ; niveau 2 :
sécurité renforcée ;
niveau 3 : interdiction
de mouvement ;
niveau 4 :
évacuation).

leurs projets d'aide humanitaire. En général, le personnel étranger est évacué mais les effectifs locaux ne sont pas déchargés de leurs fonctions. Cela explique pourquoi depuis 2002, on compte plusieurs dizaines d'Afghans travaillant au sein de ces ONG ayant été molestés, enlevés ou tués.

Les ONG sont touchées par les enlèvements mais dans une moindre mesure que les autres acteurs participant dans la reconstruction du pays. Toutefois, leur nationalité (afghane ou internationale), leur taille (importante ou petite) ou leur ancienneté dans le pays ne les prémunit pas forcément contre ce type d'action. L'objectif des enlèvements est souvent l'obtention d'une rançon contre la libération de l'otage. On peut penser notamment à l'enlèvement des deux salariés de l'ONG française MADERA en septembre. Cependant, l'enlèvement criminel peut prendre un caractère politique dans le cas d'une revente de l'otage aux insurgés ; ces derniers l'utiliseront ensuite à des fins politiques pour négocier l'échange de prisonniers, le retrait des troupes étrangères, etc. Enfin, l'enlèvement d'un membre d'une ONG peut servir des objectifs purement politiques ; l'enlèvement des deux expatriés de Terre d'enfance a pour but d'obtenir le retrait du contingent français au sein de la FIAS.

3. Assassinat du personnel des ONG

L'assassinat du personnel est l'acte asymétrique le plus grave pour les ONG ; il est rare pour les employés étrangers mais plus fréquent pour le personnel local.

Perception des actes asymétriques par les ONG

Les ONG ont été très surprises de se retrouver la cible des insurgés. D'une part, parce qu'elles n'avaient jamais fait l'objet d'attaques de cet ordre durant la guerre asymétrique entre les soviétiques et les moudjahidin, et d'autre part parce qu'elles se considèrent protégées par leur image de neutralité dans les conflits et par le rôle positif qu'elles jouent auprès des victimes du conflit. Dès 2003, des signes avant-coureurs (l'assassinat en mai 2003 d'un expatrié du CICR et en novembre 2003 d'une expatriée du HCR) indiquent aux ONG que des menaces de type asymétrique pèsent désormais sur les ONG. Elles prennent définitivement conscience de cette nouvelle donne en juin 2004, lorsque cinq volontaires (3 expatriés et 2 Afghans) de la section hollandaise de Médecins sans frontière (MSF) sont assassinés sur une route au nord-ouest du pays dans la province de Badghis. Cet assassinat, revendiqué par les Talibans mais dont l'origine résulte plutôt de rivalités entre commandants locaux, provoque le retrait de MSF. Cet incident confirme que les règles de protection de l'espace humanitaire ne sont plus respectées par l'adversaire. Depuis, le



NOTES

18. Les organisations humanitaires qualifient à partir de 2002 les méthodes employées par les insurgés d'irakiennes¹⁸ en raison de la sophistication des explosifs utilisés (explosifs télécommandés à distance, voitures piégées, bombes humaines, etc.) et de la pratique d'enlèvements et d'assassinats.

nombre d'enlèvements et d'assassinats de membres d'ONG ne cesse de se multiplier. Ces assassinats surprennent la communauté humanitaire par l'ampleur de leur violence, et sont vus comme étant une importation des méthodes irakiennes¹⁸ en Afghanistan.

Les actes asymétriques paralysent l'action des ONG et limitent leur champ d'intervention sur le terrain. Elles interviennent très peu dans le sud et dans l'est du pays car elles estiment que les risques sont trop importants. En effet, les attaques des insurgés ont lieu sur l'ensemble du territoire mais sont plus fréquentes dans le sud et à l'est de l'Afghanistan.

La perception de la menace par une ONG diffère selon qu'elle soit d'origine afghane ou étrangère. Toutes les ONG, à l'exception des petites ONG locales, ont le sentiment d'être susceptibles de se faire attaquer, même si l'attaque ne les vise pas forcément. Les ONG locales se pensent immunisées par ce type de menace parce qu'elles sont afghanes. Ce type de raisonnement est plutôt tenu par les petites ONG locales, et non par celles de taille plus importante. Ces dernières sont conscientes qu'en agissant de concert avec le gouvernement et la communauté internationale pour la reconstruction du pays, elles sont perçues comme leurs collaboratrices.

Alors que les ONG ne sont pas, en termes de proportion, spécialement visées par les insurgés, elles se sentent toutefois de plus en plus vulnérables et se considèrent une "cible molle". Ces peurs sont renforcées par la sur médiatisation des derniers enlèvements.

Réponses des ONG aux menaces d'actes asymétriques

L'insécurité croissante qui règne depuis 2002 en Afghanistan en raison d'actes asymétriques a entraîné la mise en place, par les ONG, de dispositifs de sécurité dans un but de prévention et de protection. Ceux-ci s'articulent autour de deux réponses ; la première étant organisationnelle et la seconde de type philosophique.

1^{ère} réponse : réponse organisationnelle

En théorie, la sécurité des humanitaires relève de la responsabilité du ministère de l'Intérieur, et par conséquent, de la police. La police afghane est faiblement entraînée et dominée par une corruption endémique et par un fort factionnalisme, et n'est donc pas en mesure d'assurer la communauté humanitaire en Afghanistan. C'est pourquoi les ONG s'appuient sur un réseau d'information externe et sur un dispositif interne chapeauté par un agent de sécurité, pour



NOTES

19. L'ANSO est financé par ECHO, l'agence humanitaire européenne et par l'agence de coopération suisse, Swiss Development Cooperation (SDC). Le financement d'un organisme de sécurité par des bailleurs de fonds montre l'importance qu'ils accordent aux questions de sécurité et l'acuité de cette problématique dans la mise en œuvre des programmes d'aide en Afghanistan.

20. L'ANSO permet aux ONG d'avoir accès à toutes les informations disponibles sur les incidents sécuritaires. Toutefois, la qualité des informations fournies par l'ANSO est faible. Celles-ci sont trop souvent factuelles et pas hiérarchisées. Un EEI déposé et débranché est traité de la même façon qu'une bombe humaine, et entraîne de nombreux morts. Les informations ne sont pas vérifiées et croisées avant d'être diffusées, en raison d'un nombre de correspondants limité. Ce traitement de l'information sans discernement pose problème parce qu'il contribue au sentiment d'insécurité et de vulnérabilité que ressentent les ONG et par conséquent fragilise les efforts de reconstruction.

21. Officiellement, il n'y a pas de couvre-feu en Afghanistan. Toutefois, les ONG s'en imposent un dont les horaires varient en fonction du



assurer leur sécurité.

Toutes les ONG internationales ont renforcé leurs procédures de sécurité et ont engagé des agents de sécurité qui se chargent de ces questions. Ces derniers sont souvent basés à Kaboul mais possèdent des relais sur le terrain opérationnel. Les organisations confient souvent ces postes à d'anciens militaires à la retraite ou à des cadres de leur personnel local auxquels ils font confiance. Le choix de faire appel à des militaires pour garantir sa sécurité montre à quel point les ONG se sentent menacés.

Ces agents de sécurité garantissent la protection des ONG en s'appuyant sur leur propre réseau d'information mais également sur celles fournies par les Nations unies, l'ISAF et par l'agence de sécurité ANSO¹⁹. Dans ce dispositif, l'ANSO joue un rôle prépondérant. Cette ONG, créée en 2002, a pour mandat de fournir aux autres ONG (nationales et internationales) des données sur l'état de la sécurité dans le pays. Elle assure, à partir d'un réseau de correspondants, une veille des incidents de sécurité pour informer en temps réel, via courrier électronique, les organisations humanitaires²⁰. Etant donné la fréquence des incidents dans le pays, ces derniers reçoivent plusieurs alertes électroniques au cours de la journée.

Par ailleurs, l'organisation de la sécurité des ONG repose sur un arsenal de mesures préventives et de protections afin qu'elles se prémunissent contre un éventuel acte asymétrique. Les procédures de sécurité sont conçues pour protéger le personnel humanitaire, en particulier les expatriés, puis les infrastructures opérationnelles.

Les principales mesures sont les suivantes :

- Schéma des procédures de sécurité
 - couvre feu²¹,
 - déplacement en convoi de 2 voitures entre les bases d'intervention,
 - vérification des positions des expatriés par radio lors des déplacements que ce soit à l'intérieur d'une ville, d'un village ou entre les bases de mise en œuvre des programmes,
 - interdiction de marcher à pied pour les expatriés,
 - interdiction aux chauffeurs de circuler dans certaines zones et même dans certains quartiers d'une ville,
 - recommandation aux chauffeurs d'éviter la proximité de bâtiments officiels et de convois militaires,
 - interdiction aux voitures de se garer devant les bureaux et les maisons des ONG,
 - barbelés placés au-dessus des enceintes des bureaux et des maisons,
 - films en plastique mis sur les vitres des bureaux et des maisons

NOTES

niveau d'insécurité qui règne en général dans le pays et en particulier dans les zones dans lesquelles elles interviennent.

22. Les émeutes démarrent à Kaboul à la suite d'un incident dans lequel est impliqué un char américain.

23. Les locaux de Care ont été incendiés. Ceux d'ACTED ont été saccagés.



- plan d'évacuation.

- Des mesures plus radicales peuvent parfois être prises en sus de ce dispositif de sécurité :
 - interdiction aux expatriés de circuler en dehors de Kaboul et d'être basés sur le lieu du programme s'il est mis en œuvre en dehors de la capitale. Les projets sont gérés par le personnel local ou par l'intermédiaire d'ONG locales,
 - en cas d'intervention de l'ONG dans une zone peu sécurisée, il est recommandé aux expatriés de circuler en convoi de plusieurs voitures, accompagné d'une escorte armée.

Enfin, lorsque l'ONG est visée par un groupe d'insurgés, sa gestion de l'incident est proportionnelle à la gravité de l'attaque (de l'arrêt des programmes au départ de l'ONG du pays). Au cas où l'ONG estime que sa sécurité ne peut plus être assurée dans la zone où elle intervient suite à une attaque, elle choisit en général d'arrêter le programme. ActionAid, par exemple, a arrêté sa mise en œuvre du *National Solidarity Program* à Sarobi et à Moussaoui. Par ailleurs, elle peut prendre une mesure plus radicale et décider de quitter le pays (MSF en 2004).

Dans tous les cas de figure, les expatriés sont évacués de la zone où a eu lieu l'attaque dite asymétrique. Le personnel local est soit mis en standby, soit chargé de continuer l'activité humanitaire. C'est le choix effectué en avril 2007 par l'ONG italienne Emergency, qui a évacué son personnel expatrié en raison des relations tendues avec le gouvernement afghan suite à l'assassinat de l'interprète du journaliste italien Daniele Mastrogiacomo par les Talibans. Quand bien même, elle a maintenu son activité en confiant la gestion de ses trois hôpitaux au personnel afghan.

2^{ème} réponse : Politique de gestion des menaces et actes asymétriques

Dans la gestion des menaces liées aux actes asymétriques, les ONG se partagent entre deux philosophies. Elles doivent choisir entre avoir une faible visibilité versus haute visibilité, et entre une politique de protection et de dissuasion versus une de communication et d'acceptation.

a - Faible visibilité ou haute visibilité

Depuis les émeutes de mai 2006²² durant lesquelles les ONG ont été victimes de violentes²³ attaques de la part des émeutiers à Kaboul, le choix d'une faible visibilité s'est renforcé. La majorité des ONG ont supprimé les enseignes de leurs portes et les fanions de leurs voitures. Outre les procédures classiques de sécurité, cette stratégie recommande de réduire au maximum les

NOTES

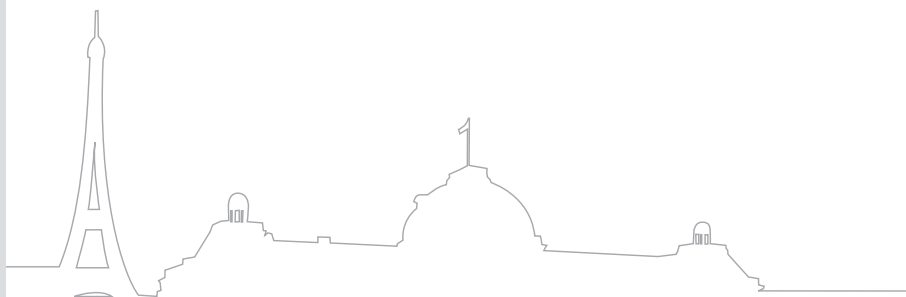
24. Les PRT sont des équipes composées de civils et de militaires présentes dans les provinces afghanes, où elles assurent la sécurité des humanitaires et contribuent aux travaux de reconstruction.

déplacements des expatriés, de favoriser l'emploi de personnel local, d'utiliser des véhicules banalisés ou des taxis, etc. Malheureusement cette politique ne tient en compte que les risques courus par les expatriés, alors que les principales victimes d'attaques asymétriques sont parmi les employés locaux. A l'inverse, le choix d'une forte visibilité s'impose dans les zones peu sécurisées où l'emploi d'une escorte armée est indispensable pour pouvoir intervenir sur ces territoires et mettre en œuvre des programmes d'aide.

b - Protection et dissuasion ou communication et acceptation

L'autre stratégie employée par les ONG afin de se prémunir contre des attaques asymétriques consiste à défendre l'idée qu'une politique de communication affirmant l'objectif de leur présence dans le pays et les résultats concrets de leur action permettrait d'obtenir l'appui de la population. Elles espèrent ainsi reconquérir leur image de neutralité. La construction d'une relation avec la communauté locale reste la meilleure protection contre des attaques asymétriques. Par ailleurs, de nombreuses ONG sont persuadées que les escortes armées nuisent à leur image et alimentent la perception selon laquelle les humanitaires coopèreraient de façon étroite avec les militaires. Dans le même ordre d'idée, les ONG dénoncent également l'intrusion des militaires dans l'espace humanitaire notamment au travers des Provincial Reconstruction Team (PRT)²⁴. Elles sont convaincues d'être victimes d'actes asymétriques en raison du brouillage d'image occasionné par les militaires qui font de l'humanitaire. Cependant, elles apprécient l'intervention des militaires pour sécuriser leur terrain d'action.

La complexité et la diversité des actes asymétriques dont les ONG font l'objet en Afghanistan nécessitent une stratégie mixte construite au cas par cas en fonction de la nature de la menace.



ASYMÉTRIE : UN JEU D'ACTEURS

NOTES

par le
lieutenant-colonel
Eric Laval

25. Bernard
GUERRIEN, *La
théorie des jeux.*
(Paris : Economica,
2002).

26. Patrick SOUTY, *La
guerre du Pacifique.*
(Lyon : Presses
universitaires de Lyon,
1995.)



On peut définir l'asymétrie comme étant une méthode, une stratégie, qui peut être déployée entre plusieurs acteurs, aussi bien au niveau stratégique des états qu'au niveau opératif voire tactique. Ce "jeu" entre les acteurs peut être croisé, à l'instar de la théorie des jeux²⁵, suivant une typologie générique qui reprend les notions de symétrie et de dissymétrie. Par convention, la position première des acteurs est bien une relation "classique" comparable, que cette comparaison soit soutenable (la symétrie) ou insoutenable (la dissymétrie). Lorsque cette relation est modifiée par une stratégie, une technique ou un comportement asymétrique de l'un des acteurs, quelle peut être la réponse méthodologique apportée par l'autre ou les autres acteurs ?

1. Répondre à l'asymétrie par la dissymétrie

C'est la réponse la plus évidente. Jouant sur les moyens, techniques ou comportements déjà déployés, cette stratégie repose sur l'augmentation de la pression sur l'adversaire, dans l'espoir, par la masse, de diminuer ou de neutraliser l'effet asymétrique.

Lorsque la flotte américaine du Pacifique fait face au phénomène des kamikazes, c'est-à-dire une asymétrie de valeurs et de moyens (en sacrifiant son désir de survie, l'homme peut échanger un avion de peu de valeur contre un bâtiment ennemi de prix et de nombreuses vies humaines), elle augmente de façon importante à la fois sa couverture aérienne, sa couverture longue distance - les destroyers d'escortes ou piquets - et le nombre de pièces antiaériennes²⁶. Ce mode de réponse ne nécessite pas de changement stratégique important. Il n'impose aucune recherche ou innovation particulière. Il a cependant un coût évident, qui peut influencer sur le cours général des opérations, en distrayant des

NOTES

27. Pascal BONIFACE, "Le bouclier antimissile ; dangereux et irréaliste", in *Challenges*, avril 2007.

28. Olivier LEPICK, *La grande guerre chimique*. (Paris : Presses universitaires de France, 1998), p. 94.

29. XENOPHON, trad. et notes de Paul MAQUERAY, *Formation d'un corps de frondeurs et de cavaliers*, in *Anabase*, livre III, chapitre III.

ressources comptées de l'effort principal. Lorsque le président Reagan annonce en 1983 le programme "Initiative de défense stratégique/guerre des étoiles", en particulier avec le programme brillant pebbles, la réponse du gouvernement soviétique est de menacer de déclencher une nouvelle course aux armements. Cet exemple est intéressant dans la mesure où il repose plutôt sur la menace d'asymétrie que sur une mise en œuvre concrète et opératoire, à l'application particulièrement aléatoire²⁷.

Enfin, si l'asymétrie qui est mise en œuvre a un impact majeur sur le cours des événements, la dissymétrie ne permettra pas de compenser l'avantage de l'adversaire. La possession par un seul acteur de l'arme atomique, de 1945 à 1949, ne pouvait être véritablement compensée sur un champ de bataille classique par une augmentation des moyens conventionnels. Cette stratégie donne également l'impression d'une fuite en avant puisqu'elle exige davantage de moyens, sans offrir en contrepartie un autre horizon ou un nouvel objectif. Cet effort ne peut pas se maintenir au long terme.

En conclusion, l'effort conventionnel, face à une asymétrie constatée, ne peut souvent être qu'une réponse de court terme. Si cette stratégie ne connaît pas de réussite immédiate, elle doit être abandonnée au profit d'une autre méthode.

2. Répondre en symétrisant l'asymétrie

Cette option vise à contrer spécifiquement l'effet nouveau. Elle peut finalement prendre deux formes, qui ne sont pas exclusives l'une de l'autre :

- trouver une parade spécifique au procédé asymétrique qui est employé ;
- s'approprier le procédé asymétrique afin de disposer des mêmes armes que l'adversaire, et donc de la même palette d'effets possibles.

Au lendemain de la première attaque par les gaz, le 23 avril 1915, le commandant en chef des forces britanniques télégraphia au *War Office* : "je demande instamment que des mesures immédiates soient adoptées dans le but de pouvoir disposer rapidement de moyens similaires ; il est également essentiel que nos troupes soient dotées d'équipements et de protections susceptibles de contrer les effets du gaz ennemi"²⁸.

Cette réponse est aussi ancienne que la guerre. Ainsi, Xénophon, dans son livre III, précisait déjà qu'à la suite de pertes occasionnées par des cavaliers et des frondeurs, les forces grecques, initialement composées d'infanterie, s'équipèrent dès le lendemain d'un corps similaire²⁹.



NOTES

Au niveau stratégique, cette option ne semble vraiment applicable que s'il s'agit d'un procédé technique. Ce type de réponse pousse alors à la réflexion, à l'innovation. Elle concourt à la notion d'adaptation et de réactivité. Une fois la possibilité de symétrie "identifiée", elle favorise, par un objectif clair et précis, les axes de recherche. La lutte contre les objets explosifs improvisés entre dans cette catégorie. Cet objectif peut être partagé et décliné avec des forces ou des puissances amies.

Dès lors que l'asymétrie est culturelle ou immatérielle, la mise en œuvre de cette stratégie confine à l'impossible. Face à la prise d'otages aujourd'hui en Afghanistan de personnel civil pour faire pression sur les options militaires françaises, il n'est pas concevable, du moins pour une puissance occidentale, de symétriser en prenant en otage à son tour des éléments de la population locale.

En même temps, cette stratégie de "symétrisation" n'est qu'une réponse, une mesure défensive. Elle implique que l'initiative est passée dans le camp adverse. Elle peut même prendre à contre-pied des valeurs qui font la force de l'un des acteurs, et le marquer durablement. Cette stratégie revient également à accepter la règle du jeu de l'adversaire, dans l'espoir de se l'approprier et de l'intégrer à sa propre stratégie. C'est toute la controverse de l'action urbaine de l'armée de Terre pendant la guerre d'Algérie.

Cependant, si cette stratégie peut rendre possible l'appropriation de l'asymétrie, alors la "symétrisation" permet à l'autre acteur non seulement de faire face à l'asymétrie déployée, mais également de disposer d'effets nouveaux contre d'autres adversaires par la suite. Au niveau opératif, cette appropriation apparaît souvent comme un deuxième temps, après avoir mis en œuvre des mesures strictement défensives. Une option défensive reste une réponse immédiate, classique, avant de rechercher une "symétrisation" par l'appropriation sur un temps plus long. A la suite des déconvenues algériennes de 1830, face à la mobilité tactique des tribus, les premières ripostes défensives consistent à entraver la mobilité par des points d'appuis fixes (forts, garnisons) ; puis en 1836 la campagne du général Bugeaud repose sur la même mobilité que les bandes armées, en créant des colonnes volantes offensives légèrement équipées. C'est ce principe, adapté à l'Europe, qui octroie en 1859 lors de la guerre d'Italie une mobilité des troupes françaises bien supérieure à celle des forces autrichiennes³⁰.

Cette recherche de "symétrisation" à l'extrême, peut neutraliser les différents effets à obtenir, en emprisonnant les acteurs dans une logique de symétrie à tout prix, devenue une fin en soi, indépendante presque des moyens nécessaires aux buts fixés. Il

30. Maréchal
MONTGOMERY,
Histoire de la guerre.
(1968), p. 455.



y a alors perversion de la "symétrisation". À force de chercher à répondre à l'adverse, les buts de guerre deviennent moins précis. Lors de la course aux armements nucléaires, ce n'était plus le but final, à savoir détruire l'adversaire, qui comptait, mais bien une "symétrisation" quasi arithmétique des moyens, dans tous les domaines (court, moyen, longue portée).

Si la dissymétrie constituait une réponse offensive, la "symétrisation" est une mesure défensive, l'acceptation de règles du jeu qui ne sont pas les siennes propres. En revanche, sur le moyen terme, l'appropriation de l'asymétrie, si elle est culturellement possible, renforce l'autre acteur, à la fois en neutralisant un avantage de l'adversaire, mais également en offrant à ses propres moyens des méthodes d'action supplémentaires.

3. Répondre à l'asymétrie par une autre asymétrie

Cette réponse consiste à dégager une posture nouvelle, innovante, qui induira chez l'ennemi un effet de surprise et de vulnérabilité, et diminuera ainsi l'avantage dont il pensait disposer en mettant en œuvre sa propre asymétrie. Ainsi, la menace asymétrique d'avions menés par des kamikazes n'aurait plus de sens militaire aujourd'hui ; elle sera contrée par la menace asymétrique des missiles. À l'échange initial d'un homme et d'un avion contre un bâtiment de valeur, on bascule à l'échange entre un missile contre l'homme dans son avion. Toujours dans le domaine aérien, la menace asymétrique technologique du radar a finalement répondu à l'asymétrie technologique de la furtivité.

Sur le plan stratégique, ce mode de réponse se présente comme une reprise de l'initiative, elle avance dans l'innovation, elle répond aux lois de la confrontation en permettant de surprendre l'adversaire, ce qui reste la posture la plus dévastatrice. Il s'agit d'introduire une règle du jeu encore différente, pour placer l'adversaire dans des postures qui ne lui sont pas favorables.

Ces éléments ne sont cependant valables que s'il est possible de dégager cette asymétrie efficace et porteuse à la fois de surprise et d'effort contre l'asymétrie originale.

Sur le plan opératif, la guerre des Boers offre un exemple particulièrement dur de ce jeu d'asymétrie. Après avoir perdu la guerre classique, les forces Boers mènent, dans la deuxième partie de la guerre, un combat asymétrique d'embuscade. Celui-ci s'appuie sur leur parfaite connaissance du terrain et une logistique légère reposant sur la connivence des habitants des villages disséminés. Le commandement anglais réplique par le regroupement forcé de tous les habitants dans des camps gardés et dégagés, qui à la fois prive les Boers de leur soutien logistique,



NOTES

31. Bernard LUGAN, *Guerre des Boers 1899-1901*. (Paris : Éditions Perrin, 1998.)

32. Susan L. CARRUTHERS, *Winning hearts and minds : British governments, the media and colonial counterinsurgency, 1944-1960*. (London : Leicester University Press, 1995).

33. Claude DELMAS, *La bombe atomique*. (Bruxelles : Éditions Complexe, 1985.)

et les pousse à s'exposer pour aller libérer leur famille. Cette asymétrie insoutenable vient à bout des combattants³¹.

Cette réponse est également possible face à une asymétrie culturelle, car elle est alors porteuse de projets, de valeurs. Ainsi, l'asymétrie "système de guérilla ou armée constituée" est vaincue en Malaisie à la fin des années cinquante, car la Grande-Bretagne offre une asymétrie de projets : elle organise le combat non pour le maintien de sa domination, mais pour la mise en place d'une fédération malaise libre, à la liberté différente de celle proposée par la guérilla communiste³².

Si l'asymétrie est de nature technique, le partage sera difficile, même avec les plus proches alliés, et, à l'extrême, la production d'asymétrie rend plus compliqués les rapports entre alliés. Ce comportement se retrouve de manière particulièrement claire lorsque le projet de bombe nucléaire s'approche de la réussite³³, et que les chercheurs alliés, y compris Britanniques, sont progressivement éloignés. Touchant à l'asymétrie culturelle (exemple de la guérilla malaise), cela peut entraîner une démotivation de certains acteurs qui auront le sentiment, quel que soit le vainqueur, de perdre par rapport à la situation de départ. Il faut bien que cette nouvelle règle du jeu puisse être jouée et non subie par les amis.

Ce jeu des asymétries est la réponse la plus efficace mais également la plus difficile à mettre en œuvre. Elle maintient l'initiative et la capacité offensive. Elle est cependant plus complexe à mettre en œuvre dans une coalition ou une alliance.

4. Ne pas répondre ?

C'est un choix qui est possible :

- Si l'asymétrie opposée est analysée comme "non stratégique" (c'est une faiblesse à laquelle on ne sait pas bien répondre, mais qui n'est pas en mesure d'influer de manière décisive) sur l'état final recherché, les tout premiers actes de déstabilisation sur un territoire peuvent s'assimiler à une tentative de provocation pour laquelle une réponse propre reviendrait de fait à une reconnaissance de l'asymétrie.
- Si l'asymétrie opposée est d'une telle nature que sa supériorité induite "s'annule" en partie. La raison peut être un effet tel qu'il ne permet pas de réponse flexible, ou bien une technologie si performante que son usage est volontairement limité pour éviter qu'elle ne tombe aux mains d'un adversaire. Ainsi, de 1945 à 1950, l'arme nucléaire est considérée comme l'outil asymétrique ultime, capable de dénier la guerre. Mais la république populaire de Chine, lors de la guerre de Corée, prend



NOTES

34. Patrick SOUTY, *La guerre de Corée*. (Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2002), p. 140.

35. Paul COURTIER, *La quatrième république. Que sais-je ?* (Paris : Presses universitaires de France, 1986), p. 44.

36. Hannah ARENDT, "Du mensonge en politique", *Du mensonge à la violence*. (Éditions Calmann Levy, 1972), p. 17.

le parti d'ignorer la menace atomique américaine³⁴. Ce conflit ouvre la porte à un champ qui sera qualifié par la suite "d'infra nucléaire", c'est-à-dire que l'enjeu ne justifie pas la mise en œuvre.

Vis-à-vis du monde informationnel actuel, une réponse à l'asymétrie équivaut à une reconnaissance, qui risque parfois de nourrir l'asymétrie. Aujourd'hui, l'asymétrie terroriste repose en grande partie sur le traitement attendu des médias. En termes de règles du jeu, cela revient à ignorer la tentative d'un acteur d'introduire une nouvelle règle.

On peut considérer que c'est en partie la réponse politique du Père Queuille, président du conseil de la IV^e République, à savoir : "retarder la solution des problèmes jusqu'à ce qu'ils aient perdu leur importance"³⁵, qui peut dans certains cas être une manière de résoudre le problème. C'est un traitement asynchrone de la situation ; face à une situation considérée comme devant se résoudre rapidement — cas de la société informationnelle qui exige un traitement rapide des données -, la non-réaction provoque de fait la relégation du problème évoqué, remplacé par des informations nouvelles. À l'extrême, tout se passe "comme si, pour annuler une réalité, il suffisait qu'un nombre assez élevé de personnes soit persuadé de son inexistence"³⁶.

Une telle stratégie est la marque d'une grande supériorité culturelle et morale. Elle vise à l'auto-extinction de l'asymétrie, c'est-à-dire qu'elle aboutit à l'inefficacité des effets. Elle atteint sa pleine efficacité dans une société de l'information, qui pêche par son absence de mémoire. Pour autant, c'est un vrai pari sur l'avenir, car à l'inverse, l'effet asymétrique peut croître en efficacité et en dégâts, et rendre son traitement plus problématique par la suite. Dans le cas d'une alliance, ignorer l'asymétrie suppose un traitement uni. Si l'une des forces amies ne peut supporter le coût induit de cette ignorance, alors le système s'effondre de l'intérieur, puisqu'il oblige toutes les parties prenantes de la coalition à raisonner le problème.

5. Casser le Jeu ?

Il reste une ultime manière de réagir à l'asymétrie. Considérant que l'asymétrie est une remise en cause des règles du jeu, il est alors envisageable de pousser le raisonnement au plus loin, et de rejeter en bloc la notion de règle du jeu, de rapport codifié à la puissance. Il revient alors à l'acteur principal d'appliquer jusqu'au bout la théorie du "peu important les moyens, seule compte la fin". C'est, de manière provocatrice, imaginer le contournement de certaines asymétries culturelles en proposant de se débarrasser de toute entrave, en commençant par celle des lois, de l'éthique



NOTES

37. Marcel BORDET, *Chapitre IV : Rome au III^e siècle avant J.C.*, *Précis d'histoire romaine.* (Armand Colin, 1969), p. 56. [*Le dictateur n'est cependant pas seul, car il dispose nécessairement d'un « maître de cavalerie » : conseiller ou contre-pouvoir ?*]

38. Simon-Louis FORMERY, *La constitution commentée article par article.* (Collection "Les fondamentaux", Hachette supérieur.) [*Les contre-pouvoirs résident ici dans l'avis du conseil constitutionnel et dans l'impossibilité de dissoudre l'assemblée, alors réunie de plein droit.*]

39. Yves EUDES, "La guerre au privé", *Le Monde*, 5 avril 2007.

et des droits de l'homme.

Cette notion du dépassement des lois n'est pas nouvelle. Le concept romain du dictateur, homme providentiel à qui rien n'est refusé sauf la défaite³⁷ dans un calendrier de temps défini, constitue une réponse. Les diverses méthodes de suspension de conditions normales d'exercice des institutions - ordonnance relative à l'état de siège, article 16 de la Constitution en France³⁸ - sont des formes adoucies de cette réponse.

Ainsi, dans un article récent du journal *Le Monde* relatif aux Société Militaires Privées (SMP), un des responsables de ces sociétés considérait la non appartenance à la sphère publique comme un atout. Cela permettait à la SMP de cumuler la notion d'usage de la violence légitime de Weber et une contrainte d'emploi moins forte que celle pesant sur un pouvoir légitime.³⁹

Il y a ici un risque considérable qui est absent des autres éventuelles réponses à l'asymétrie.

Conclusion

L'ensemble des solutions proposées jusqu'à présent s'inscrivait, de fait, dans la notion de règles. L'asymétrie nie la règle, la contourne, propose une autre écriture - par exemple : les droits de l'homme dits "occidentaux" vs une autre vision du monde. La grille proposée jusque-là permet à l'acteur de "continuer à jouer" le jeu, dans le sens où une victoire n'est ontologiquement possible que s'il y a un jeu.

Répondre en "supprimant toutes les règles", car la fin justifie les moyens, nécessite que l'on dépasse la notion de règles, donc de rapport à ces règles, et que l'on retire toute valeur aux notions de symétrie, asymétrie et dissymétrie.

C'est également se poser la question des acteurs : ces "règles", schématiquement, n'ont cessé de se perfectionner depuis 1648 et le Traité de Westphalie pour des acteurs institutionnels et sociologiques reconnus, et en particulier pour les États. Aujourd'hui les acteurs évoluent, mais aussi les institutions, les états faillis, les zones "grises", et les groupes qui ne cherchent pas à s'inscrire dans le "jeu" global. Ne faut-il pas craindre alors que les nouveaux acteurs, justement, rejettent aussi bien les règles que le jeu lui-même, pour aboutir précisément au "cauchemar asymétrique" qu'esquise Saïda Bédar.

Il s'agit, en fin de compte, de remettre en cause les principes d'éthique et de morale qui encadrent cette théorie des jeux. Hannah Arendt y décèle la source du totalitarisme : "les régimes



▣ NOTES

40. Hannah ARENDT,
Le système totalitaire,
Collection Essais,
Éditions du Seuil,
1972, p. 203.

41. Steven METZ, "La
guerre asymétrique et
l'avenir de l'Occident",
in *Politique étrangère*,
1/2003.

totalitaires [...] se sont mis à agir selon un système de valeurs si radicalement différent de tous les autres, qu'aucune de nos catégories utilitaires, que ce soient celles de la tradition, de la justice, de la morale, ou celles du bon sens, ne nous est plus d'aucun secours"⁴⁰.

Cette ultime proposition de "casser les règles" en sacrifiant tout à la finalité peut-elle être mise en pratique concrètement dans le jeu international ou lors d'une confrontation de niveau opératif ? Ou bien n'est-ce pas l'échec ultime, car "il est décisif que, dans cette ère d'asymétrie, les états occidentaux maintiennent leur foi dans leurs valeurs et leurs cultures politiques"⁴¹?

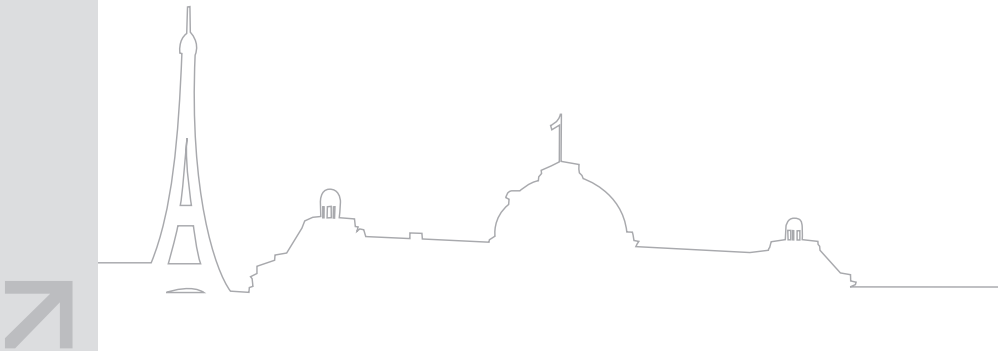


Tableau récapitulatif : réagir à une asymétrie

	Avantage	Inconvénient	Effet sur les amis	Synthèse
Réponse dissymétrique	Pas de changement de stratégie.	Coût élevé, alors que la réponse peut se révéler inadéquate. Crainte de l'erreur stratégique.	Demander aux alliés un effort en conséquence, sans offrir de stratégie alternative : possibilité qui ne peut pas durer dans le temps.	
Symétriser l'asymétrie	Moral en discriminant un avantage adverse, Rapport coût efficacité optimisé : réponse à une menace identifiée, non pas à une palette de	Perte d'initiative, moyens et énergies détournées pour un but précis "non rentable" (car peu utile si l'adversaire modifie son mode d'action).	Effet d'entraînement possible par mutualisation et réponse collective.	Réponse d'abord défensive, qui peut ensuite apporter une appropriation valorisante.
Répondre par une autre asymétrie	Maintien de l'initiative, et souvent saut conceptuel / technologique/ équipement associé.	Difficulté à produire une asymétrie qui apporte un plein effet. Exemple du NCW aux USA	Distanciation entre l'armée produisant l'effet (effet de monopole) et les forces alliées. C'est une réponse plus "individuelle" que collective.	Réponse offensive, innovante, mais difficile à mettre en œuvre.
Ne rien faire	Estimer que l'asymétrie n'est pas décisive, Maintien des objectifs et modes d'actions.	Rendre l'asymétrie encore plus efficace et bascule de déterminant à décisif. Crainte de l'erreur stratégique manifeste.	Une réponse collective et unie est impérative. Risque de faille entre alliés.	Pari important sur l'avenir.



LE CONFLIT DU KOSOVO, ILLUSTRATION DE STRATÉGIES ASYMÉTRIQUES

NOTES

par Arta Seiti



Le conflit en ex-Yougoslavie est l'occasion d'observer deux niveaux d'asymétrie : celle qui fut employée dans un cadre militaire lors de la phase armée et celle qui est encore en vigueur sur un plan politique à travers la question du statut du Kosovo.

On peut caractériser l'approche asymétrique tant sur le plan social que militaire comme une stratégie basée sur des éléments de rupture (valeurs, moyens, technique ou procédés) dont le but est de surprendre en déjouant les pronostics. Concrètement, la question se pose de savoir à partir de quel moment peut-on parler d'asymétrie ? Quelles sont les manœuvres que l'on peut répertorier comme telles et que nous apprennent-elles de l'évolution des rapports de force militaires et/ou politiques ?

Les formes prises par l'asymétrie pendant le conflit armé

Commençons par rappeler qu'à défaut de négociations lors de la conférence de Rambouillet de 1999 et pour éviter une catastrophe humanitaire, une intervention aérienne internationale va passer outre l'autorisation de l'ONU. Le premier caractère de cette opération est assurément dissymétrique étant donné la suprématie des forces militaires de l'OTAN par rapport à celles dont disposent les Serbes.

Une telle différence introduit bien entendu un rapport stratégique du fort au faible et ce dernier ne peut répliquer à la dissymétrie par une surenchère du même ordre. La seule manière de faire évoluer le rapport des forces pour qu'il soit moins défavorable aux Serbes est de répliquer avec astuce en optimisant les moyens qui sont les leurs.



Plus précisément, le recours à l'asymétrie va se manifester dans la dissimulation du matériel de combat par l'armée serbe. Ainsi, lors des 78 jours de bombardements aériens, les forces serbes vont chercher à leurrer les outils techniques d'information et de renseignement de la coalition en utilisant des techniques très simples sur la base de ressources faciles à obtenir mais efficaces. Ils ont également recouru à des méthodes toujours asymétriques mais déjà connues comme de vieux tracteurs ou des miroirs, comme pour l'opération Fortitude menée par les Britanniques pendant la seconde guerre mondiale pour semer le doute dans l'état-major allemand sur le lieu du débarquement.

L'asymétrie dans la lutte d'influence autour du nouveau statut du Kosovo

Après l'intervention aérienne de l'OTAN en 1999, une fois que les armes font place à la politique, le conflit va prendre désormais une importance géostratégique et géopolitique au niveau régional. Le nouvel enjeu géostratégique majeur va se focaliser sur la question du statut des différents pays qui composaient la Yougoslavie. Divers accords d'intégration seront conclus (cas de la Macédoine), des référendums seront mis en place (pour l'indépendance du Monténégro) et des négociations seront ouvertes avec des partenaires internationaux, en vue de créer un nouvel État, le Kosovo.

Rappel des enjeux

Le conflit au Kosovo est en premier lieu géopolitique. Il est évident que la revendication d'une identité, caractéristique souvent attribuée aux conflits dits "identitaires", prend une place déterminante dans la nouvelle donne établie entre Serbes et Kosovars albanais après la guerre. Deux identités distinctes alimentent de chaque côté un discours de mémoires contradictoires, basés sur l'histoire, l'autochtonie du territoire, la démographie et la migration.

Où intervient l'asymétrie ?

On peut estimer que ce débat donne lieu à des approches et stratégies asymétriques adoptées par les acteurs étatiques et/ou non étatiques et les deux populations concernées, les Serbes et les Kosovars Albanais. D'abord, la présence et le partenariat d'éléments internationaux obligent les deux camps à rechercher un terrain d'entente. Mais si les armes se sont tuées, les antagonismes existent toujours et il va s'agir de sortir vainqueur des négociations avec une donne aussi satisfaisante que possible et peu importe ici la satisfaction des doléances adverses. La posture stratégique des Serbes, des Kosovars albanais et même des acteurs internationaux va alors consister à jouer avec les



moyens existants, dans les extrêmes limites du droit et de l'intimidation pour obtenir les plus d'avantages possibles, chacun selon ses intérêts.

Dans cette optique, l'asymétrie intervient d'abord de la perception, de façon quasi paranoïaque : chacun s'attend à ce que l'autre face appel à des arguments qui vont déplacer les débats sur un champ où il peut être avantagé ; l'identité Kosovare perçoit ainsi une menace asymétrique venant de Belgrade, et vice versa. Ce regard asymétrique prend la forme d'une anticipation, donc une recherche asymétrique pour répondre à une asymétrie dont on soupçonne l'autre. Mais elle confirme un ressentiment national éprouvé par chacune des parties et confirme l'empreinte fortement religieuse et culturelle du conflit.

Que retenir de cette asymétrie transposée au plan politique ?

“Une bonne stratégie présuppose une bonne anthropologie”, souligne Laurent Murawieck. Ainsi, en utilisant certains aspects du processus de définition du statut à son profit, chacun peut essayer de faire jouer en sa faveur les différents aspects du contexte instable.

Selon Liddell Hart, c'est bien ce mouvement d'appropriation de données juridiques, politiques qui engendre la surprise en tant que deuxième étape des jeux asymétriques, et qui ressort dans ce contexte du domaine de la psychologie. Ceci dit, le fondement de ce processus affecte tout le monde et bien sûr le processus lui-même, puisque pour parer à toute (mauvaise) surprise ou manipulation, on développe une méfiance systématique, ce qui se traduit par des blocages fréquents dans les négociations.

Ainsi, la posture asymétrique des parties s'accroît au fur et à mesure que se déroulent les pourparlers pour la définition du statut politique du Kosovo, ce qui marque une surenchère dans la mise au point et la détection de manœuvres asymétriques.

De plus, pour illustrer cet engrenage asymétrique, le gouvernement serbe, en projetant une image de victime et de pays dévasté par la guerre, tente de faire valoir sa position morale sur la scène internationale. Et pour ce qui est du statut du Kosovo, l'asymétrie morale est en passe de prendre plus d'importance pour le gouvernement serbe, qui affirme que le renversement de Milosevic et son emprisonnement justifient le maintien du territoire de Kosovo au sein de la Serbie. Mais c'est essentiellement l'attachement à l'idée de “la grande Serbie”, au passé et au patrimoine culturel qui souligne une rhétorique de volonté, en vue de masquer la véritable stratégie de Belgrade par rapport au Kosovo.



Conclusion

L'asymétrie n'est donc pas une stratégie confinée au domaine militaire; au niveau de la politique internationale, elle se manifeste souvent par la manipulation d'éléments juridiques. Cette stratégie pourtant fort ancienne connaît un regain d'actualité avec le contexte stratégique contemporain, ses différences d'exigences légales et les disparités de développement socio-économiques. On peut le constater dans le conflit qui oppose Serbes et Kosovars albanais à propos du statut du Kosovo.



Le Centre d'Etudes et de Recherche de l'Ecole Militaire (CEREM), placé sous l'autorité du directeur de l'enseignement militaire supérieur, a pour mission de développer et promouvoir la pensée stratégique de sécurité et de défense française en contribuant à la diffusion de nouvelles idées avec pour objectifs :

- d'effectuer des études en stratégie militaire et de favoriser et animer les débats sur ce sujet ;
- de contribuer à la fonction enseignement de l'enseignement militaire supérieur ;
- de susciter et soutenir les initiatives des officiers de toutes les armées qui souhaitent s'investir dans le débat stratégique et de valoriser leurs travaux par la publication.

A cet effet, le centre s'intéresse en priorité aux thèmes suivants :

- le monde conflictuel contemporain,
- le traitement des conflits et des crises,
- les aspects diplomatiques et juridiques (les armées dans les crises contemporaines).

Les études réalisées par le centre peuvent être consultées sur le site :

<http://www.cerems-biblio.fr/>



CEREM
Ecole Militaire
21, place Joffre – 75007 Paris

<http://www.cerems.defense.gouv.fr>

ISSN: 1963-1995